

L'ACTION CATHOLIQUE

« Instaurare comita in Christo »

CIRCULATION: 39,500

EDIT. QUOTIDIENNE: 22,700
EDIT. HEBDOMADAIRE: 16,800

Organe de l'Action Sociale Catholique

LE GOUVERNEMENT ETABLIT UN SYSTEME D'ASSURANCE POUR SES EMPLOYES

Pas de loi contre les profiteurs des logements — La loi Bercovitch est battue — Les Hons. Taschereau et Calpeault s'y opposent — Augmentation des salaires des magistrats et du président de la Commission des Services Publics — On augmente les pensions des instituteurs

LES CREDITS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ce fut une séance bien remplie que celle d'hier après-midi à l'Assemblée législative, et le gouvernement a adopté plusieurs mesures qui vont faire plaisir à beaucoup de citoyens de cette province. Des projets de loi concernant le traitement des magistrats, les pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire, le traitement du président de la Commission des Services Publics, les policiers d'assurances collective sur la vie des officiers et employés publics, et les logements: telles ont été les questions étudiées hier en outre de la votation de certains subsides. Le seul débat qui ait lieu fut provoqué par M. Bercovitch au sujet de la loi concernant les logements. Disant de suite que ce projet de loi fut déposé par la Chambre après que plusieurs membres eurent exprimé leur opinion sur cette mesure.

La classe première de ce projet de loi se lisait comme suit: "Nonobstant toute loi contraire, tout bail à loyer ou verbal, quelle qu'en soit la date, où l'on a stipulé une augmentation du loyer de plus de vingt pour cent en sus du montant du loyer payé pour l'usage et l'occupation des mêmes lieux durant la période du 1er mai 1920 au 30 avril 1921, sera considéré comme nul et de nul effet, pour toute somme excédant la dite augmentation. Si le locataire a payé quelques sommes excédant l'augmentation ci-dessus mentionnée il pourra les recouvrer au moyen de poursuite devant le tribunal de juridiction compétente."

Le député de St-Louis a expliqué le but de ce projet de loi. "Cette loi a été proposée pour protéger le travailleur dans cette province et de le défendre contre les profiteurs qui spécialement à Montréal ont pressuré ceux qui sont obligés de louer des logements."

Après avoir rappelé que la France l'Angleterre, les Etats-Unis, la Colombie et d'autres pays, ont adopté ce système, le député de St-Louis cite des exemples nombreux de logements dont les propriétaires ont demandé des prix exorbitants. Dans la nomenclature qu'il fait il cite un loyer de \$39, augmenté à \$60, un autre de \$7, porté à \$39, et il continue des exemples: de \$35 à \$65; de \$22 à \$65; de \$33 à \$70; de \$50 à \$125; de \$120 à \$250.

L'ENPRUNT DE LA VILLE DE SH. RBROOKE

Troize soumissions ont été reçues par le Conseil pour l'achat de l'emission de \$513,600 d'obligations 5% dix ans, de la VILLE DE SH. RBROOKE, à l'Assemblée tenue hier, la soumission qui a été acceptée est celle de la Maison René-T. Leclerc, qui a été faite au prix de \$8.90.

LE CANADA ET LA DEFENSE NAVALE DE L'EMPIRE

Hier aux Communes l'Hon. Chas. Murphy a demandé si le Capt. Adams, qui a dit à Vancouver que le Canada devrait prendre part à la défense navale de l'Empire avait parlé avec autorité. Le premier ministre a répondu qu'il entendait parler de cela pour la première fois, qu'il ignorait que le Capt. Adams fut un officier de Marine, et dans tous les cas, que celui-ci devrait savoir que les lois sont faites par les représentants du peuple seulement.

PIECES DE NICKEL

Ottawa, 16.—Le ministre des finances proposera, jeudi prochain, que des pièces de nickel, frappées par l'autorité de la Couronne pour la circulation en Canada, de la dénomination de cinq sous auront cours légal monétaire au Canada. Cette nouvelle pièce de cinq sous en nickel pourra être offerte en paiement pour tout achat jusqu'à concurrence de dix dollars.

LE BONI DES EMPLOYES

Ottawa, 16.—En réponse à l'Hon. M. Lémieux hier aux Communes le premier ministre a déclaré que le gouvernement donnerait sa réponse cette semaine au sujet du boni aux employés publics pour l'année prochaine.

FERMETURE D'USINES AUX TROIS-RIVIERES

Service spécial de l'Action Catholique Trois-Rivières, 16.—Le nombre des sans-travail s'est grossi de quelques centaines ouvriers qui ont été jetés sur le pavé par la fermeture de portes de la Canadian Iron Foundry. L'usine sera probablement inactive jusqu'en avril.

VISITEUR APOSTOLIQUE EN SIBIRIE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

ON CRITIQUE LES DECISIONS DE LONDRES

Les députés socialistes et républicains français attaquent les décisions alliées — Sanctions inefficaces

M. BRIAND

Service spécial de l'Action Catholique Paris, 16.—Les communistes, les socialistes et les républicains à la Chambre des Députés ont attaqué les décisions de la conférence de Londres. L'orateur le plus virulent a été le député socialiste Aurélien.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

L'EMBARGO SUR LE BETAIL CANADIEN

Lloyd George se demande si en exécutant ses promesses, le gouvernement anglais va causer du tort aux intérêts agricoles anglais

UNE ENQUETE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—Avant que le gouvernement prenne une décision au sujet de l'embargo sur le bétail canadien, une commission fera une enquête sur la question et fera rapport au gouvernement. Cette déclaration a été faite hier par Lloyd George au cours d'une conférence avec les fermiers et les membres du parlement.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

RECONSTITUTION DU CLERGE FRANCAIS

L'épiscopat français attire l'attention sur cette nécessité — 3,276 prêtres tués au cours de la guerre — Peu d'ordinations

A LYON

Service spécial de l'Action Catholique Paris, 16.—Les évêques français, dans leurs lettres pastorales, attirent l'attention sur la nécessité de remplir les vides causés par la guerre dans le clergé français.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

LES CONSEQUENCES DE L'EXCLUSION DU PAPE DE LA CONFERENCE DE LA PAIX

« Ce n'est pas la paix qu'on prépare, c'est une guerre encore plus désastreuse, dit l'évêque de Limerick

DUBLIN

Dublin, 16.—S. G. Mgr Hallinan, évêque de Limerick vient d'attirer l'attention sur les conséquences de l'exclusion du Pape, représentant du Prince de la Paix, de la conférence de la paix. On a jeté en terre non pas des germes de paix, mais bien ceux de nouvelles guerres encore plus désastreuses. Les principes de justice, de vérité et de charité ont été oubliés et on les a remplacés par des sentiments égoïstes, des sentiments de jalouse et de mécontentement. Des rivalités commerciales ou nationales ont supplanté les idéals pour lesquels, disait-on, s'est battu pendant plusieurs années.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

PARLEMENT FEDERAL

Le rapport de l'auditeur — Il n'est pas complet — M. King accuse et Meighen se défend — L'étude des crédits

OTTAWA

Ottawa, 16.—Sur proposition que la Chambre se forme en Comité des Crédits, le Chef de l'Opposition fait remarquer qu'il est impossible de voter les crédits tant que le Gouvernement n'aura pas déposé en entier le rapport de l'auditeur général. La loi est précise à ce sujet. Ce rapport doit être déposé dans la semaine suivant l'ouverture du parlement. Il y a déjà un mois que la session est commencée et le rapport est encore à venir.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

LE TZARISME OU LE SOVIET EN RUSSIE

Ces deux formes de gouvernement sont seules possibles en Russie, dit Lenine — La révolte à Petrograd et à Kronstadt

A MOSCOU

Service spécial de l'Action Catholique Paris, 16.—Nicolaï Lenine a déclaré aujourd'hui que deux formes de gouvernement sont possibles en Russie: le Soviet et le Tzarisme. Certains croient qu'une assemblée constituante réussira. Avec ce système le peuple russe serait comme un troupeau d'ours ayant des anneaux dans le nez et conduits par les généraux tzaristes.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

Service spécial de l'Action Catholique Honduras, 16.—Sa Grandeur Mgr Jose Maria Martinez y Cabanas, Archevêque de Honduras est gravement malade. Son état est désespéré et on lui a administré les derniers sacrements.

LA QUESTION SILESIENNE

Service spécial de l'Action Catholique Bethuen, (Haute Silésie), 16.—M. Korfanty, commissaire polonais en Haute Silésie, a soumis à la Commission internationale un rapport dans lequel il prédit que le plébiscite silésien va dégénérer en guerre civile à moins que ne soient dissoutes les organisations militaires secrètes qui travaillent de concert avec l'armée allemande.

VIELLARD TUE PAR SON EPOUSE

Service spécial de l'Action Catholique Lachute, 16.—Un drame s'est déroulé hier, dans un petit village du nom de Brownsburg, situé à quatre miles environ d'ici. Le nommé Isalah Fletcher, un vieillard âgé de 65 ans, a été tiré à bout portant et est allé, après avoir reçu, en pleine poitrine, la décharge complète d'un fusil de fort calibre. L'auteur de ce drame est l'épouse de la victime. Le malheureux vieillard a succombé à ses blessures de bonne heure ce matin.

EX-GRAND VIZIR DE TURQUIE ASSASSINI

Talaat Pacha a été assassiné hier, dans un faubourg de Berlin par un étudiant arménien étudiant arménien

BERLIN

Berlin, 16.—L'ex-grand vizir de Turquie, Talaat Pacha, a été assassiné hier dans un faubourg de Berlin par un étudiant arménien. L'assassin a été arrêté. Le fomu de l'ex-grand vizir fut aussi blessé.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Rome, 16.—S. G. Mgr Guébriant, évêque titulaire d'Eurea et Vicaire Apostolique de Canton, a été nommé par le Saint-Siège Visiteur Apostolique en Sibirie.

M. Létourneau termine ses remarques en disant qu'il croit que ce serait un avantage pour la classe ouvrière que ce bill ne soit pas adopté. M. Art. Paquet, député de St-Sauveur affirme qu'après avoir consulté plusieurs ouvriers de Québec il en est venu à la conclusion que cette loi serait une mauvaise mesure et il ajoute que dans notre ville on ne se plaint pas de la situation.

UNION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Service spécial de l'Action Catholique Tunis, 16.—Les catholiques français de l'Afrique septentrionale ont formé une Union Catholique. Le président de la nouvelle union est S. G. Mgr Lemaître, Coadjuteur de l'Archevêque de Carthage.

L'UNION CATHOLIQUE D'ANGLETERRE

Service spécial de l'Action Catholique Londres, 16.—L'Union Catholique de Grande Bretagne a tenu récemment sa réunion bi-annuelle et Lord Wallie Kerr, son président, qui s'est rendu célèbre par sa récente lettre au Cardinal Mercier sur la question irlandaise, a donné sa démission. En proposant un vote de remerciements au président sortant de charge le comté de Denbigh commenta cette fameuse lettre qu'il approuve.

ARGHEVEQUE MOURANT

M. MARTIN ET LA GREVE DES POLICIERS

LE CONSEIL LEGISLATIF FAIT UN TRAVAIL TRÈS ACTIF

Le Conseil législatif a tenu lundi après-midi une séance fort intéressante. Comme l'honorable M. Perron expliquait le projet de loi concernant les différends entre employeurs et employés des services publics municipaux, l'honorable M. Martin déclara le gouvernement d'avoir présenté ce projet de loi; il ajouta que si pareille loi avait été adoptée plus tôt, on n'aurait pas eu à déplorer les grèves qui ont éclaté à Montréal chez les employés des services publics. Il voulait rappeler les accusations portées contre lui à ce sujet par le chef de l'opposition de l'Assemblée législative, mais l'honorable M. Turgeon, président du Conseil, le rappela à l'ordre, lui disant qu'il n'avait pas le droit de faire allusion à un débat qui a eu lieu dans la Chambre Basse. Le ministre Martin prit ses paroles, puis il souligna que, loin d'avoir provoqué la grève de l'aqueduc, il a tout fait pour l'empêcher.

Un autre débat a eu lieu au sujet du projet de loi concernant l'établissement d'une école de laiterie et d'écoles moyennes d'agriculture. Ce projet de loi a été présenté par l'honorable M. Perron, qui a vanté les bienfaits de l'agriculture et la douceur de la vie des champs. Il croit que le gouvernement a raison d'employer ce nouveau moyen, les écoles moyennes d'agriculture, pour parler à la terre nos fils de cultivateurs.

L'honorable M. Chénais loua le but vraiment patriotique du gouvernement. Il veut bien que l'on presse le retour à la terre, mais il croit que notre premier devoir est de garder à la terre ceux qui ne l'ont pas encore quittée et qui pourraient être tentés de le faire. Mais si se demande quelle différence il y a avoir entre ces écoles moyennes d'agriculture et nos collèges agricoles actuels. Il se demande aussi si la nouvelle école de laiterie va être différente de l'école actuelle d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe.

L'honorable M. Perron répondit que la nouvelle école de laiterie va

être plutôt comme une université par rapport à l'école actuelle. Ou y formera des inspecteurs pour la direction éclairée de nos fabriques de produits laitiers. Quant aux écoles moyennes d'agriculture, elles seront comme des écoles élémentaires d'agriculture par rapport à nos collèges agricoles actuels.

Ces deux projets de loi ont subi leur troisième lecture sans amendement, ainsi que le bill amendement la loi relative aux bureaux de placement.

En proposant la seconde lecture du bill portant à \$99.00 la juridiction de la cour de magistrat de district, l'honorable M. Perron a exprimé l'opinion que cette juridiction devrait être encore plus étendue, mais la constitution ne le permet pas. Comme l'honorable M. Kelly avait des suggestions à faire à ce sujet, la discussion de ce projet de loi a été renvoyée à plus tard.

Les deux bills de Montréal ont été introduits au Conseil avec cinq autres bills privés qui ont subi leur première et seconde lecture en même temps et qui ont été référés au comité des bills privés. Ces autres bills sont: le bill concernant la Brown Corporation, le bill concernant la succession Jean-Louis Beaudry, le bill concernant la succession M.-J. Stack, le bill confirmant le titre à certains immeubles de la ville de Montréal Est et le bill concernant la succession J.-O. Villeneuve.

Le bills publics suivants ont aussi

été introduits au Conseil où ils ont subi leur première lecture: Le concernant la construction d'édifices religieux à Saint-Eusebe-de-Varecel; Le amendant les articles 227 et 433 du code municipal; Le amendant la loi concernant les jurés en matière criminelle; Le amendant les statuts relatifs aux sous-greffiers des appels; Le amendant la version anglaise de l'article 1227 du code de procédure civile; Le amendant les statuts relatifs à la cour de magistrat de district; Le amendant les statuts relatifs aux commissions rogatoires étrangères.

Le Conseil s'est ajourné à cet après-midi. Les conseillers législatifs ont passé toute la soirée au comité des bills privés pour étudier le bill de Montréal.

Hier soir le comité des bills privés du Conseil législatif a étudié le bill de Montréal mais il n'a eu que le temps de considérer la section "A" de cette charte et il a adopté de suite les clauses qui n'étaient pas contestées.

Interviewé avant son départ, M. Mayr fit la déclaration suivante: "Nous allons à Londres pacifiquement demander des crédits à long terme de façon à pouvoir commencer à travailler. Nous ne voulons pas être les mendiants de

Mangez ce qu'il y a de mieux

Achetez les écorces de Citron et d'Orange cristallisées DE FABRICATION CANADIENNE WAGSTAFFE'S POUR VOS GATEAUX ET VOS POUNDINGS. Vendues par tous les épiceries.

LES DEMANDES DE L'AUTRICHE

DECLARATION DU Dr. MAYR, CHANCELIER AUTRICHIEN - A LONDRES

Service spécial de l'Action Catholique - Paris, 14. - M. Mayr, chancelier d'Autriche, accompagné des ministres des finances et du ravitaillement est arrivé à Paris pour se rendre à Londres.

Interviewé avant son départ, M. Mayr fit la déclaration suivante: "Nous allons à Londres pacifiquement demander des crédits à long terme de façon à pouvoir commencer à travailler. Nous ne voulons pas être les mendiants de

l'Europe, nous préférons vivre par notre travail. Le gouvernement autrichien a fait trois réserves en acceptant les demandes de l'Entente pour la reddition du matériel de guerre. La première est relative aux canons défendant le Danube, à Vienne, à Krems et à Tulen.

La seconde a trait à la demande sur la fermeture des écoles militaires.

La troisième enfin est faite au sujet de la suppression de l'arsenal de Vienne.

Le gouvernement prépare un appel à la Société des Nations. Les gros canons demandés par les alliés, dit-on, du même modèle que ceux qui ont détruit les forts de Belgique au début de la guerre.

PETITES ANNONCES CARTES D'AFFAIRES

TARIF DES PETITES ANNONCES. A partir du 1er Octobre. MARIAGES, NAISSANCES, DECES, REMERCIEMENTS, SERVICE ANNIVERSAIRE, ETC. (selon formule ordinaire).

COMPTABLES MORIN & BARRY. COMPTABLES LICENCIÉS SYNDICS AUTORISÉS. Représentants de: The Shaw Correspondence School, Toronto. Edifice: Langlois & Paradis, 17 rue St-Jacques, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE A SAINT-MALO. Coin des rues: Marie-de-l'Incarnation et St-Bernard. MAINTENANT OUVERTE AU PUBLIC. Tous sont cordialement invités à venir y chercher un petit livret de dépôt.

A VENDRE. PIANO (avec buffet) ordre, marque "Williams and Son". S'adresser à 215, rue St-Vallier, après 5 heures du soir.

A VENDRE. Deux "font" de matrices, en très bon ordre, pouvant être utilisées sur n'importe quel modèle de linotype ou intertype. Une de 11 pts. Scotch, romain et italique; l'autre, en 10 pts. romain et italique. Aussi une autre "font" de 1,000 matrices de 5 pts. romain et italique.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Terre à vendre, Kingsay, 345 acres, bonnes bâtisses, environ 100 acres faits à la charrue, le reste en pâturage. Sucerie et bois de commerce, à 3 milles de l'église. Prix \$6,000. S'adresser à Alexandre Martel, Danville, P. Q.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

MAISON A VENDRE. Bonne maison, située rue St-Julien, deux logements, un de huit chambres et un de sept chambres, fournaise, lumière électrique, gaz, chambre de bain et toutes les commodités modernes, à vendre, \$7,500, \$1,500 comptant et balance par versements. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec.

Architecte J.A. Morissette B.A.A. Diplômé de l'Etat. Membre de l'A. A. F. Q. Membre de l'I. R. A. C. 60, Côte de la Montagne. Tél. Bureau: 8484. Téléphone Rés. 8555.

Architecte J.-S. Bergeron. DIPLOME A. A. F. Q. 103 rue St-Jean Québec. Tél. 4256.

Architecte Jos.-P. Onellet. EVALUATEUR. Diplôme "A. A. F. Q." Président de l'"I. R. A. C." 80 RUE STE-FAMILLE, QUEBEC.

Avocat AUGUSTE SIROIS LL. L. (autrefois de Sévigny & Sirois). 93, rue St-Pierre, Québec. Tél. 344.

Avocats MAYRAND & SIROIS. avocats, procureurs, sollicitateurs. 93, rue St-Pierre, Québec. Tél. 344.

Courtier en douane Eug.-F. DuSSault. Courtier en Douane. Tél. 8310. 88 rue St-Pierre, Québec.

Dentiste Téléphone 2153 W. Dr Alphonse Dion. Chirurgien-Dentiste. 84, Côte du Palais, QUEBEC. Heures de Bureau: 9 à 12 heures a. m.; 2 à 5 heures p. m.; 7 à 9 heures p. m.

ON DEMANDE. Un couple pour aller à Valcartier pouvant se rendre généralement utile. S'adresser au No. 51 rue St-Louis. 11m7fs

ON DEMANDE. Immédiatement pour la Saskatchewan 20 instituteurs ou institutrices, possédant diplôme moderne ou moderne, pouvant parler et enseigner correctement les deux langues. Salaire minimum: \$1200 par an. Prix de pension \$25 à \$30 par mois. Classes de nuit combinées entre les 20 et 30 mars. Pour connaître les conditions de diplôme et connaissances des deux langues: s'adresser à Association Interprovinciale, Fonds, Sask. 8 m 10 fs

Notaire L.-C. JACQUE. Argent à prêter sur hypothèque. Administration générale. Arbitrage et rédaction de propriétés et de créances. ÉQUIPE "QUEBEC RAILWAY". Chambres 501-505 16 place d'Armes. Téléphone 1649.

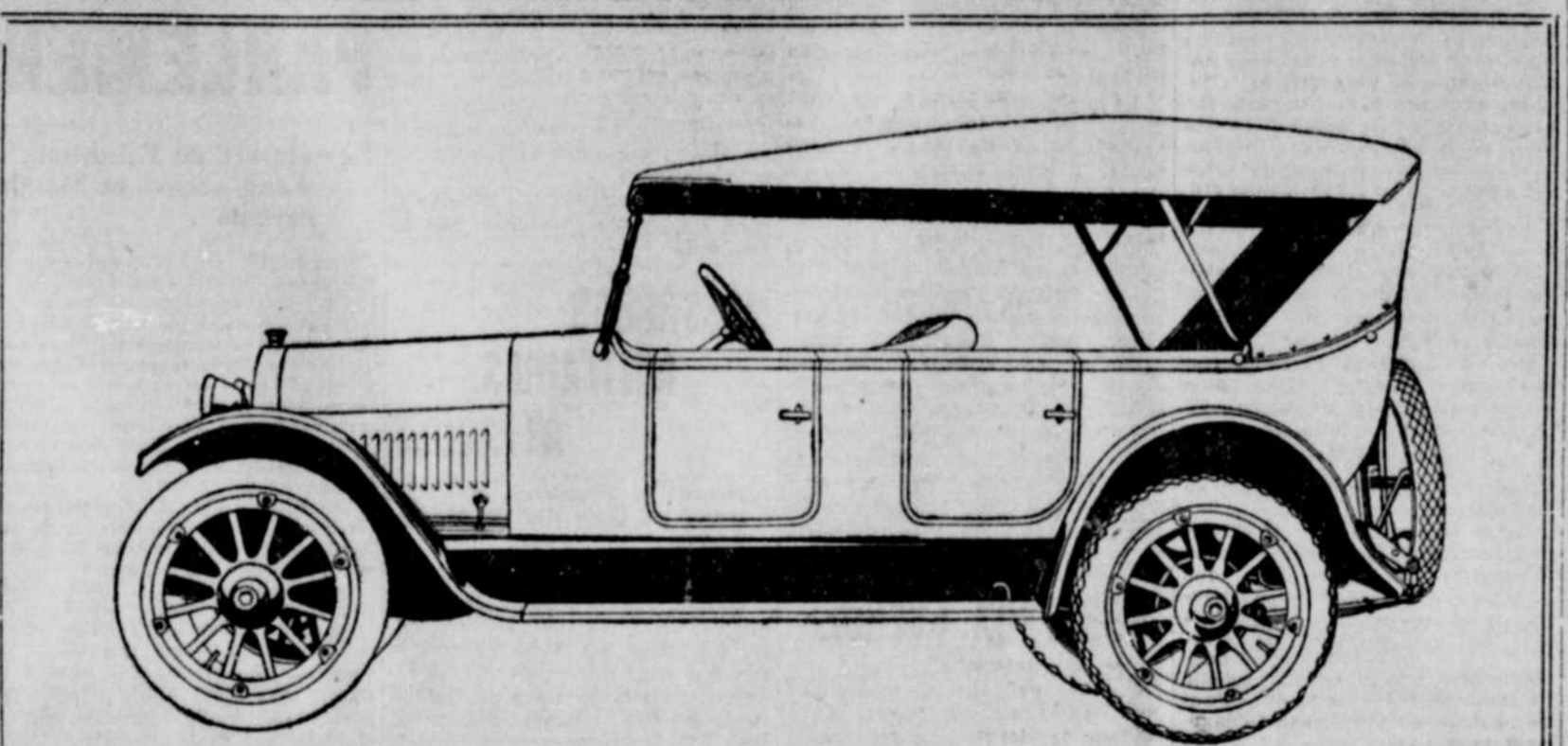
GRAINS DE SABLE par BLANCHE GAGNON. "Sous ce titre modeste, l'auteur a groupé une série d'études char-

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. SERVICE DU JOUR. QUEBEC. Tous les jours, excepté le dimanche. DE LA GARE DU PALAIS. Dép. 3.30 hres. P. M.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. SERVICE DU JOUR. MONTREAL. DE LA GARE DU CARRÉ PARENT. Dép. 9.20 hres. A. M.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. SERVICE DU JOUR. DE LA GARE DE LEVIS. "Express Maritime", dép. 2.16 hres. P. M. tous les jours. "Ocean Limite", Dép. 4.15 hres. A. M. tous les jours.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. SERVICE DU JOUR. Pour billets et informations, s'adresser au bureau des voyageurs, 10, rue St-Anne, au bureau de la Basse-Ville, 22, rue Dalhousie, aux gares Union du Palais, du Carré Parent et de Lévis.



L' "OLDSMOBILE" QUATRE A L'EXPOSITION "JULIEN", A Chicoutimi

"Dire que c'est une merveille" n'est pas l'expression juste pour définir exactement ce qu'est l'automobile "Oldsmobile-Quatre". En attendant que vous le voyiez cette semaine A L'EXPOSITION D'AUTOMOBILE JULIEN, A CHICOUTIMI disons que ce char a été "L'ETOILE" du Motordrom à Montréal ainsi qu'à notre exposition à Québec. Et cela en dit encore moins pour vous que lorsque vous l'aurez vu. Ce que vous ferez sans y manquer d'ici au 19 mars.

Eug. Julien & Co. RUE RACINE, CHICOUTIMI. Le "Oldsmobile-Huit" est aussi un auto dont la beauté ravissante suscite un vif intérêt. Voyez-le à notre Salle de Vente.

SERVICE DIRECT DE QUEBEC POUR L'EUROPE

La liste des départs de paquebots pour l'Europe via la route du St-Laurent durant la saison d'été 1921, est maintenant disponible et peut être obtenue sur demande à M. Charles A. Langevin, L'Agent du Traffic-Voyageurs du C. P. R., Gare du Palais, et M. E. Flynn, l'agent local des billets, 30 rue St-Jean. Comme par le passé "L'Empress of Britain" et "L'Empress of France", demeurant à Québec, premier départ pour Liverpool, le 1er mai, mais de plus tous les paquebots du C. P. O. S., du service de Montréal arrêteront à Québec pour l'embarquement des passagers. Premier départ, "Minnesota" le 4 mai. Le programme de la saison d'été inclut quatre vingt-cinq (4-85) départs de Québec pour Anvers, le Havre, Liverpool, Glasgow et Southampton. La demande de place est des plus actives et les voyageurs en perspective sont engagés à utiliser les facilités locales pour obtenir des billets d'aller et retour. De plus, la liste des départs des lignes françaises, Cunard, White Star et Fabre, et autres Compagnies de Navigation, circulant du Canada et des Etats-Unis, sont à la disposition du public voyageur aux bureaux ci-dessus mentionnés, 9, 11, 14, 16, 18, 21, 23, 25, 28, 30

mandait avec calme, et surtout était toujours le premier à payer d'exemple. A sa bienveillance forme s'alliaient une dignité, un respect de son grade qui ne lui permettait pas d'accepter les offres de ses subordonnés; jamais il ne se laissait aller jusqu'à se faire payer à boire par eux, comme y sont enclins un trop grand nombre de gradés subalternes. Lui, d'ailleurs, ne buvait jamais, qualité rare chez un homme de son pays, et pas un sou ne sortait de sa poche pour rouler sur le zinc du cabaret. Il trouvait même le moyen d'économiser sur sa modestie solide. Serait-il heureux quand, après des mois de privations, il aurait amassé de quoi se rendre au pays montrer à sa mère et à sa douce les galons conquis et qu'il pourrait, au départ, glisser dans la main tremblante de son ancienne une belle pièce d'or?

mandait avec calme, et surtout était toujours le premier à payer d'exemple. A sa bienveillance forme s'alliaient une dignité, un respect de son grade qui ne lui permettait pas d'accepter les offres de ses subordonnés; jamais il ne se laissait aller jusqu'à se faire payer à boire par eux, comme y sont enclins un trop grand nombre de gradés subalternes. Lui, d'ailleurs, ne buvait jamais, qualité rare chez un homme de son pays, et pas un sou ne sortait de sa poche pour rouler sur le zinc du cabaret. Il trouvait même le moyen d'économiser sur sa modestie solide. Serait-il heureux quand, après des mois de privations, il aurait amassé de quoi se rendre au pays montrer à sa mère et à sa douce les galons conquis et qu'il pourrait, au départ, glisser dans la main tremblante de son ancienne une belle pièce d'or?

gère boiterie à la suite d'une prétendue chute dans l'escalier, carotte dont le jeune aide-major du bataillon ne soupçonna pas la féline à l'aspect tuméfié d'une peau jaspée, produit par une flagellation à la brosse de crin et qui devait sa ténacité livide au froissement d'une cuillère d'étain sur la chair picotée de gouttelettes de sang. Au retour, Le Golven partit enfin; la déception que lui avait causée l'ajournement de sa permission avait une compensation: un beau

LE GODOUR ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE sont les meilleurs médicaments connus pour soulager rapidement toutes les affections de la gorge et de la poitrine, et pour quoi? GODOUR SIROP POUR LE RHUME est le meilleur remède au monde contre l'écoulement, le nez qui coule, la toux, les rhumes, les bronchites, la grippe, etc. EN VENTE PARTOUT. Cie Pharmaceutique de la Croix Noire, Limitée, Québec, Qué.

cor de chasse brodé en or sur sa manche au-dessus des galons rouges, récompense obtenue au concours de tir. Allégrement, il avait parcouru les étapes de l'aller et du retour sans distraire un sou de son petit trésor, et, ma foi, plus d'une fois une boîte de cidre lui aurait été la bienvenue. Un soir, à la suite d'une marche pénible par une journée chaude, la tentation avait été forte d'entrer au cabaret comme les autres... et voici que justement la Providence lui était venue en aide. Logé dans les communs d'un manoir, le châtelain avait fait apporter aux soldats un grand broc tout moussoux, dont Yves avait pu se régaler avec ses hommes, sans entamer son pécule... Ah! le brave Monsieur! Le caporal l'avait bien obtenu un bienfait!

La seule dépense qu'il se fût permise se serait l'achat d'une médaille d'argent de sainte Anne d'Auray qu'il avait fait bénir par le recteur pour la donner à Corentine en gage plein de sa pensée fidèle. Il l'avait suspendue sur sa poitrine; ainsi, quand elle reposerait sur cette de douceur, ne les rapprocherait-elle pas plus étroitement et ne lui répèterait-elle pas les battements de son cœur? Et le wagon roulait, trop lent à l'impatience du caporal. A Landernau, il dut échanger et stationner pour attendre celui qui le porterait à Plouaret, d'où il passerait sur la ligne de Kanton. Enfin, cette ville atteinte, les trois lieues à parcourir pour atteindre Ploumanach à Morlaix, s'était terminé pour échapper à la corvée. Il simula une lé-

FEUILLETON DE L'ACTION CATHOLIQUE. Le toit des aïeux. Par Georges de Lys.

No 24. Caporal!... Ce modeste grade est pour Yves une source de fierté et d'espérance. Il avait franchi sans accorder la première étape qu'il s'était imposée et en avait plus d'envie pour entreprendre la seconde. Une noble émotion était en lui de se montrer digne, non seulement de la distinction si vite accordée, mais aussi de celle à laquelle il aspirait pour l'avenir. L'intérêt que lui avait marqué son capitaine le fortifiait d'espérer et la reconnaissance qu'il lui rendait en retour l'inspirait à lui témoigner qu'il n'avait pas en lui un ingrât. Chef d'escouade modèle, il sut acquiescer sur ses camarades de la veille, sur ses anciens même, un ascendant rapide, sans pour cela abuser de son autorité, sans faire appel aux punitions à lui-même à la menace. D'une humeur toujours égale, il ne proférait jamais une parole grossière, com-

L'ACTION CATHOLIQUE
103, RUE SAINTE-ANNE
L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMEE ET PUBLIEE AU NO
103 RUE SAINTE-ANNE PAR "L'ACTION SOCIALE LIMITEE"
F. X. GARNEAU, N. J. PROULX,
Président. Gérant.
EDITION QUOTIDIENNE EDITION HEBDOMADAIRE
Canada (un an) \$5.00 Canada (un an) \$2.00
Etats-Unis (un an) \$5.00 Etats-Unis (un an) \$2.50
Union postale (un an) \$5.00 Union postale (un an) \$3.50
à Québec (liv. par porteurs) \$6.00 à Québec (liv. par porteurs) \$3.00
Tout chèque doit être fait payable au pair à Québec

LEVIS
BIENVILLE ET
LAUZON

Courriers
de la ville

MORT D'UN BRAVE

Saint-Sauveur

Hier soir est décédé à l'Hôpital
Jeffrey Hale, à Québec, M. Lorenzo
Tardif, fils de M. Phydime Tardif,
conducteur du C. N. R., et ancien
échevin de Lévis.
Lorenzo Tardif avait fait du service
en France pendant la guerre, et il
a succombé à une maladie qu'il
avait contractée au cours de la
guerre. Il appartenait au 141ème
Bataillon, avec lequel il partit en
1914 pour le front. En France, il
fut pendant plusieurs mois attaché
au 8ème corps d'ambulance. Après
trois ans et demi de service pen-
dant lesquels il fit bravement son
devoir, il revint au Canada malade,
et fut mis sous traitement à l'Hô-
pital Ste-Agathe, au Lac Edouard.
Sa santé était absolument ruinée.
Malgré tous les meilleurs soins il
ne put se rétablir. Il y a quelques
semaines il fut transporté au Jef-
frey Hale, où il a expiré hier soir.
Il était âgé de 29 ans.
Nous offrons à la famille du dé-
funt l'expression de nos cordiales
sympathies.

OBSEQUES DE M. N. LAPOINTE
Un brave citoyen de notre paroisse,
M. Napoléon Lapointe, époux de
Dame Joséphine Plante, a été con-
duit, ce matin, à sa dernière demeure,
accompagné par un grand
nombre de parents et d'amis.
Le deuil était conduit par ses fils,
Philippe, Orphir, Alfred, France et
Joseph Lapointe; ses gendres, MM.
Mathias Langlois, Alfred Vallières,
Omar Audy et Georges Blodreau;
ses petits-fils, Henri, Maurice et Lu-
cien Vallières; Adrien Audy, Sarto
Audy, Robert Blodreau; son beau-
frère, M. Evangéliste Bélanger, et
un grand nombre d'autres.
Les porteurs étaient MM. Joseph
Audy, Alphonse Mathieu, Joseph
Voyer et Nap. Vézina.
Dans le cortège, on remarquait
aussi une délégation de la Congré-
gation des hommes de St-Sauveur,
dont le défunt faisait partie.
Le service a été chanté, à 8.50
heures, à l'église paroissiale, qui
était revêtue de très beaux orne-
ments de deuil. C'est le R. P. Ber-
néche, O. M. I., qui a officié à la
cérémonie funèbre. Un grand nombre
d'enfants de chœur, ce que l'on
voit rarement maintenant, assis-
taient au service.
Le chant a été exécuté par la
chorale de la paroisse et M. Omer
Létourneau accompagnait à l'orgue.
M. Lapointe a succombé à la suite
d'une longue maladie, à l'âge de
73 ans. Il était le père de quatorze
enfants vivants. En outre des nous
de ses fils et des époux de ses filles
dont nous donnons la liste plus
haut, il était aussi le père de Sœur
Marie-Louis-D'Anjou, des Petites
Franciscaines de Marie, de la Baie
St-Pierre; de Sœur Germaine-Yvonne,
postulante chez les Missionnaires
Oblates du Sacré-Coeur et de
Marie-Immaculée; celle-ci est ac-
tuellement à St-Boniface, Manitoba,
et de Mlle Marie, Philomène et Jo-
séphine Lapointe.
Nous offrons à cette nombreuse
famille nos plus vives sympathies.

MORT DE M. H. BOULANNE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Lundi est décédé à Lévis à l'âge
de 47 ans et 6 mois, M. Henri Bou-
lanne, ancien marchand des Ber-
cronnes, époux de Dame Marie
Dufour. Les funérailles auront lieu
jeudi à 9 heures à l'église Notre-
Dame.

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Hier soir, avait lieu, à la salle de
l'Académie St-Joseph, une soirée
dramatique et musicale au profit de
la Conférence St-Ignace de Loyola
de la Société St-Vincent de Paul. Le
Cercle Dramatique Champlain était
en scène et la partie musicale fut
exécutée par l'orchestre de la Garde
Champlain. Au Cercle Dramatique
et à l'orchestre, nos félicitations.
Ce fut vraiment une belle soirée.
Ceux qui n'y ont pas assisté, hier
soir, auront l'occasion de se repré-
senter ce soir. Nous donnons ici le
programme qui a été exécuté hier
soir et qui sera ce soir ainsi que
la distribution des personnages.
On y a joué "la Vendetta".
Ouverture: Orchestre de la Garde
Indépendante Champlain, direc-
tion par le commandant Arthur
Parent.
1er Tableau: "Haine de Famille"
Orchestre
Déclamation: M. R. Guillot
2ème Tableau: "Chez Médiane"
Orchestre
3ème Tableau: "Le Meurtre"
Orchestre
1er Acte: "Chez Delmonte"
(Le remords)
Orchestre
2ème Acte: "Le juge d'Instruction"
Orchestre
3ème Acte: "L'échafaud"
(L'innocence proclamée)
Orchestre
Dieu Sauve de Roi!
Vive la Canadienne!
PERSONNAGES
Léonce Viterbi, père de Mario et
Micael. A. Remillard
Micael Viterbi. Emile Brousseau
Pietro. R. Lupiens
Giacomo. G. Laubano
Chevalier de Mont Fleury
Mario Viterbi. H. Marsollier
André, fils de Frédéric. G. DeBlois
Delmonte, frère de Stéphane.
L. O. Allaire
Paola Freliano, père d'André.
J. Nolin
Brisquet, valet du chevalier.
Stéphano. P. Lépina
Juliano. A. Renaud
Antonio. R. Demers
Podestat. F. Renaud
Seigneurs, Soldats et Paysans.

LA BIENVILLE

NOUVEAU GARAGE

La réunion spéciale de la Com-
mission scolaire de Bienville aura
lieu demain soir, pour recevoir les
plans de l'école qui doit être cons-
truite sur la rue Wolfe. Ces plans
ont été préparés par M. Lorenzo
Auger, architecte.

NOUVEAU GARAGE
Une compagnie a récemment été
organisée dans le but de construire
un garage sur la rue St-Louis à
l'endroit même où s'élevait les
murs de l'ancienne Académie de
musique.
Les organisateurs ont loué ce
terrain pour une longue période et
bientôt les travaux commenceront
pour transformer cet édifice en ga-
rage moderne.

A LAUZON

REMERCIEMENTS

Le conseil de ville de Lauzon a
réuni hier soir et a reçu le rap-
port de la votation sur le règle-
ment d'aqueduc.
A la même séance, MM. J. B. No-
din et E. Thibierge, ont été nommés
auditeurs pour l'année 1921-1922.
Le Conseil a aussi reçu une deman-
de du comité de souscription qui
prépare les fêtes en l'honneur de
nacre de Mgr Hallé. L'invitation à
souscrire. Cette demande a été prise
en délibéré, mais l'opinion est
que le Conseil se montrera géné-
reux.

REMERCIEMENTS
L'élection des officiers de la Li-
gue des Ménages, section St-Sau-
veur, a eu lieu, hier soir, à la Bour-
se du Travail, sous la présidence de
Mme Jos. Duchesneau. En voici le
résultat:
Présidente: Mme Jos. Tanguay,
réélue.
Vice-présidente: Mme J. Du-
chesneau; 2ème vice-présidente:
Mme Jos. Hébert.
Secrétaire-archiviste: Mme J.-H.
Delisle, réélue; ass.-sec.-archiviste:
Mme Oct. Turcotte, réélue.
Secrétaire-financière: Mme Mich-
èle Langlois, réélue; assist.-secr-
taire-financière: Mme E. Caron.
Trésorière: Mme Cyr. Jinchereau,
réélue.
Initiatrice: Mme Rivard.
Gardiennes: Mme A. Boutet et
Mlle E. Maheux.
Proposées aux achats de la Ligue
des Ménages, pour cette section:
Mmes J.-H. Delisle et E. Plante.
Au cours de la réunion d'hier
soir, les sociétaires de la Ligue ont
discuté plusieurs questions impor-
tantes.

DANGEREUSEMENT MALADE

CHORALE N.-D. DE LOURDES

Mme Charles Fradet de Lau-
zon est dangereusement malade.

CHORALE N.-D. DE LOURDES
Eurg.
Ne manquez pas les soirées orga-
nisées par la Chorale N.-D. de
Lourdes Eurg. pour les 28 et 29
mars prochains.
"l'Accusé" tel est le titre du
magnifique mélodrame en 3 actes,
de Paul Croiset, représenté pour la
première fois à Québec.
Il y aura une surprise à chaque
représentation pour le public.
Les cartes sont en vente chez M.
Jos. Côté, tabaciste, 212 rue St-
Joseph, la Cie Eug. Julien, 197 rue
St-Joseph, et par les membres de
la chorale.
Les plans sont déposés chez M.
Jos. Côté, 212 rue St-Joseph.
Encouragez la Chorale N.-D. de
Lourdes Eurg., c'est aider aux pau-
vres car cette association prête son
concours à toutes les oeuvres de
charité. Donc qu'on se le dise.
Allons à la Garde Champlain les
28 et 29 mars prochains.

LA QUESTION DU TRAMWAY

MORT DE M. JOS. ROUSSEAU

Le comité conjoint des munici-
palités qui s'occupent de la ques-
tion du tramway, s'est réuni hier
soir.
Etaient présents les représen-
tants de la Chambre de Commerce
de Lévis MM. Boutin, Alex. Morency,
J. Dorais et A. Gagnon, secré-
taire; MM. les conseillers Maurica
et Picard, de Bienville; MM. les
conseillers J. Bourget et Alp. St-
Pierre de Lauzon; M. le maire
Niely et M. le conseiller Toussaint
de St-Romuald.
Une seule décision a été prise.
C'est d'aller en délégation auprès
du gouvernement de Québec pour
lui demander ce qu'il pourrait faire
pour aider la Compagnie du tram-
way à réparer le désastre qu'elle
vient de subir. On a bon espoir que
le gouvernement accorde une sub-
vention à la Compagnie.

MORT DE M. JOS. ROUSSEAU
La mort fait beaucoup de ravage
dans notre paroisse de ce temps-ci.
Nous avons aujourd'hui à annoncer
la mort de M. Joseph Rousseau,
ferblantier-plombier, époux de
Dame Béatrice Morin. Il était le
père de M. Jos. Rousseau et de
Mmes P. Légaré et P. Dubé.
Le défunt demeurait dans la rue
Bayard et il a succombé à une lon-
gue et cruelle maladie.
Nos sympathies à la famille.

LETRE DE M. EUG. GAGNON

Obligations à lots

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

Obligations à lots
VILLE DE PARIS
et
CREDIT NATIONAL
garanties par le gouvernement
français
Le cours du franc permet d'ac-
quiescer à moins de la moitié de
leur valeur les obligations à
5% de la ville de Paris, et du
Crédit National.
Lorsque le change retourne-
ra à son cours normal, vous
pourrez réaliser au-delà DU
DOUBLE de la somme ainsi
placée.
En outre ces deux obliga-
tions participent chaque année
à dix tirages de lots, dont cinq
gros lots de UN MILLION de
francs, les autres variant de
500 à 1,000 francs.

AMIS CITOYENS DE LEVIS

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS
Je continuerai paisiblement mon
travail et, pour être pratique, je
vous assure d'être toujours à votre
disposition.
Votre nombre serviteur.
Eug. GAGNON

A L'OEUVRE DE JEUNESSE

Ce soir, à la salle St-Pierre, il y
aura réunion du comité d'organisa-
tion des fêtes du 10ème anniversaire
de fondation de l'Oeuvre de Jeun-
esse.
"SHERLOCK HOLMES"
Le public amateur de saine ré-
création ne devrait pas manquer
d'assister aux représentations qui
seront données par nos artistes du
Cercle Logault, à la salle St-Pierre,
le lundi et mardi de Pâques. Tous
ceux qui ont eu la bonne fortune
d'entendre "Sherlock Holmes" soit
à St-Jean-Baptiste ou à St-Sauveur,
l'automne dernier, n'ont que des
éloges à faire de cette intéressante
et amusante pièce.
M. Eug. Laubano, dans "Sher-
lock Holmes" est insurpassable, et
il faut voir avec quelles perfection
M. Oscar Hamel s'acquitte du rôle
du professeur Moriarty.
Les autres rôles sont aussi très
bien rendus par les membres de ce
Cercle.

HEUREUX GAGNANTS

Les heureux gagnants de la rafle,
organisée afin de procurer de nou-
veaux locaux pour les petits pages
de la prochaine fête du Sacré-Coeur,
ont été les suivants:
M. Paul-Emile Beaulé, un porte-
bijou en vieux argent.
M. Roger Blouin, un \$2.50 en or.
Mme Plante, un chapelet monté
en or.
De sincères remerciements sont
offerts à tous ceux qui ont contri-
bué au succès de cette rafle.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSI-
CALE

Hier soir, avait lieu, à la salle de
l'Académie St-Joseph, une soirée
dramatique et musicale au profit de
la Conférence St-Ignace de Loyola
de la Société St-Vincent de Paul. Le
Cercle Dramatique Champlain était
en scène et la partie musicale fut
exécutée par l'orchestre de la Garde
Champlain. Au Cercle Dramatique
et à l'orchestre, nos félicitations.
Ce fut vraiment une belle soirée.
Ceux qui n'y ont pas assisté, hier
soir, auront l'occasion de se repré-
senter ce soir. Nous donnons ici le
programme qui a été exécuté hier
soir et qui sera ce soir ainsi que
la distribution des personnages.
On y a joué "la Vendetta".
Ouverture: Orchestre de la Garde
Indépendante Champlain, direc-
tion par le commandant Arthur
Parent.
1er Tableau: "Haine de Famille"
Orchestre
Déclamation: M. R. Guillot
2ème Tableau: "Chez Médiane"
Orchestre
3ème Tableau: "Le Meurtre"
Orchestre
1er Acte: "Chez Delmonte"
(Le remords)
Orchestre
2ème Acte: "Le juge d'Instruction"
Orchestre
3ème Acte: "L'échafaud"
(L'innocence proclamée)
Orchestre
Dieu Sauve de Roi!
Vive la Canadienne!
PERSONNAGES
Léonce Viterbi, père de Mario et
Micael. A. Remillard
Micael Viterbi. Emile Brousseau
Pietro. R. Lupiens
Giacomo. G. Laubano
Chevalier de Mont Fleury
Mario Viterbi. H. Marsollier
André, fils de Frédéric. G. DeBlois
Delmonte, frère de Stéphane.
L. O. Allaire
Paola Freliano, père d'André.
J. Nolin
Brisquet, valet du chevalier.
Stéphano. P. Lépina
Juliano. A. Renaud
Antonio. R. Demers
Podestat. F. Renaud
Seigneurs, Soldats et Paysans.

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

BENEFICES

DE LA
CIE HYDRAULIQUE
DE S.-FRANCOIS
1919.....\$28,054.67
1920..... 30,136.25
Le service de la dette obligataire
prend \$17,372.22. — Pas de dette fon-
dation. — La recette totale de la Com-
pagnie a été de \$87,791.51 en 1920 et,
grâce à de nouveaux contrats à long
terme, elle atteindra probablement
\$120,000 en 1921.
Nous vendons l'obligation
5% S.-François à \$6.75, pour
donner un rendement de 7%
Tous renseignements sur demande. —
Consultez votre notaire.

VERSAILLES

VERSAILLES
MONTREAL QUEBEC OTTAWA
Une compagnie a récemment été
organisée dans le but de construire
un garage sur la rue St-Louis à
l'endroit même où s'élevait les
murs de l'ancienne Académie de
musique.
Les organisateurs ont loué ce
terrain pour une longue période et
bientôt les travaux commenceront
pour transformer cet édifice en ga-
rage moderne.

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

REMERCIEMENTS

Je remercie du plus profond du
cœur, tous ceux qui ont bien voulu
m'accorder l'appui de leur vote
dans la lutte qui vient de se ter-
miner.
A tous ceux qui ont jugé à pro-
pos de voter contre moi je dis égale-
ment merci, car ils ont donné
leur verdict suivant leur conscien-
ce. Je m'incline et l'accepte.
Eug. GAGNON

LA FRANCE DEMANDE A LA GRECE LE REMBOURSEMENT DE SES AVANCES

M. de Billy, ministre de France
à Athènes, a remis au ministre des
Affaires étrangères une note de-
mandant le règlement de 412 mil-
lions pour avances et ceptions de
matériel consenties à la Grèce par
la France durant la guerre. Une
note identique serait remise incessam-
ment par le ministre britannique
pour 358 millions avancés par
le ministre d'Angleterre.
Selon le journal Hestia, M. Rhal-
lys part aujourd'hui pour Paris. Le
but de son voyage est inconnu.
Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

DEBENTURES A COURTES ECHEANCES

Table with columns ENDROITS and ECHEANCES. Lists various locations and their corresponding maturity dates for debentures.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

NOUS OFFRONS
La Corporation d'Energie
de Montmagny
OBLIGATIONS 1ère HYPOTHEQUE
6 1/2%
Echéant en 1926 à 31 coupures:
\$100, \$500, \$1,000.
Prix le pair plus intérêt accru.
Aussi une longue liste d'obligations mu-
nicipales et scolaires à courte et longue
échéance rapportant 6%.

LE CREDIT INDUSTRIEL, Ltée
103, rue St-Pierre
QUÉBEC
Tél. 7750

LE Syndicat de Québec
QUÉBEC.
A LA HAUTE REPUTATION
DE GRAND COSTUMIER POUR DAMES A QUEBEC
Le Cri de la Mode est Lancé
UNE FOULE IMMENSE D'AIMABLES VISITEUSES AVIDES DE SE RENSEIGNER SUR LES
DERNIERES CREATIONS PRINTANIERES ASSI STENT A CETTE

GRANDE FETE DE LA MODE

Des mannequins professionnels s'acquittent de leur tâche dé-
licate à merveille et sont complimentés maintes fois par nos élégan-
tes Québécoises qui ne leur ménagent pas de nombreuses marques
d'appréciations bien méritées.

DISONS SIMPLEMENT: que la beauté exclusive, le charme
de distinction et la variété des styles combinés aux nuances des tis-
sus surpassent de beaucoup tout étalage depuis plusieurs saisons.

LA VENTE AYANT ETE SUSPENDUE DE 2 A 5.30 HEU-
RES à cause de l'assistance si nombreuse, nous réitérons notre in-
vitation aux dames de revenir à nos salons faire une deuxième
inspection de cet immense étalage et examiner de plus près les sty-
les comme le fini de chaque vêtement.

Un personnel courtois et empressé vous facilitera la tâche si
difficile et en même temps si délicate de choisir un costume, un
manteau, une robe ou chapeau.

LES NOUVEAUX PRIX
SONT TRES ACCESSIBLES

Table listing various clothing items and their prices, such as COSTUMES, MANTEAUX, ROBES, CHAPEAUX.

TISSUS A LA VERGE
Rien ne peut arrêter notre
vente de liquidation de tis-
sus pour costumes, robes et
manteaux, ainsi que les
soies.
Nos prix sont les plus bas
de la ville.
ACHETEZ MAINTENANT
POUR PAQUES
Achetez chez-nous de pré-
férence, nous accordons des
prix de liquidation.

LE Syndicat de Québec
Angle des rues de la
Couronne et St-Joseph

**HONORABLEMENT
ACQUITTE**

Rivière du Loup, 16. — Mercredi, le 2 mars courant, s'ouvrait, à Rivière du Loup, devant la Cour du Magistrat de District, présidée par le Magistrat N.-E. Fiset, le procès d'Alfred Grégoire, de Ste-Marie de Beauce, accusé de tentative d'incendie à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Poestière.

Dans la nuit du 13 au 14 janvier 1918, vers 5 heures du matin, le feu se déclara au soubassement de l'École d'Agriculture, dans une chambre appelée communément "chambre à papier".

Cet incendie fut vite maîtrisé au moyen des extincteurs chimiques mais non sans avoir causé pour plusieurs centaines de dollars de dommages, provenant surtout, de l'eau et de la fumée.

La Corporation du Collège de Ste-Anne, à la suite d'une enquête tenue par M. Jobin, Commissaire des incendies, chargés le détective Rioux de faire une enquête secrète, afin d'enquêter de découvrir si, cet incendie était le résultat d'un attentat criminel. A la suite de cette enquête, la dite Corporation crut devoir procéder à l'arrestation de Grégoire qui fut appréhendé à Ste-Anne le 2 février 1918. Les soupçons des autorités de la Corporation du Collège Ste-Anne reposaient surtout sur le fait que Grégoire, en sa qualité de portier à l'École d'Agriculture vaquait souvent dans la pièce où le feu avait origié, que c'était lui qui avait découvert le feu et donné l'alarme au Directeur de l'École et au personnel, et sur certaines déclarations faites par l'accusé.

Une longue enquête préliminaire eut lieu en mars 1918 devant le Magistrat Ph. Corriveau et renvoya le procès aux Assises pour y subir son procès.

L'accusé obtint par la suite, sa mise en liberté sous un cautionnement de \$1,000.00.

La cause devait venir au dernier terme criminel, en février dernier qui s'est tenu à Rivière du Loup sous la présidence de Sir F.-X. Lemieux.

Mais la rôle des causes était si chargé que le terme dut s'ajourner sans que l'on peut entendre cette affaire.

L'accusé, par son Procureur, représenta à son tribunal qu'il n'avait depuis trois ans sous le coup d'une grave accusation éprouvé un préjudice considérable en passant dans cette affaire pendant plusieurs années encore peut-être, jus qu'à ce qu'il fut au Parquet Général d'accorder un autre terme criminel pour le district de Kamouraska, et fit à l'occasion pour un procès en appel devant le Magistrat de District, M. qui n'a pu être permis de permettre à un accusé de passer à l'École du Banc du Nord de se défendre, un Magistrat l'approuva de la défense fut néanmoins accordée sur la réserve que par elle il n'a ne devait pas être inféré comme un précédent et que cela n'a pas pour l'exceptionnel.

Grégoire qui, dans son procès le 2 mars, avait été déclaré non coupable, fut honorablement acquitté et renvoya à son domicile.

L'accusé n'a pu être inféré comme un précédent et que cela n'a pas pour l'exceptionnel.

M. Ali-Abbas C. Grégoire de Ste-Marie de Beauce a été déclaré coupable de tentative d'incendie.

M. Grégoire avait pour défenseur M. Léon Héroux et M. Léon Casgrain occupé pour la Couronne.

**STATISTIQUES
SUR LES TAXES**

L'IMPOT SUR LE REVENU—LE NOMBRE DES PERSONNES QUI L'ONT PAYE—LA TAXE SUR LES PROFITS D'AFFAIRES

Ottawa, 15.—Voici, d'après une réponse du Ministre des Finances à M. Knox, combien de personnes ont payé l'impôt sur le revenu dans chaque province en 1917 et 1918.

I. P. E. et Nouvelle-Ecosse, 1,058, 5,275; Nouveau-Brunswick, 1,059, 2,839; Québec 12,363, 19,487; Ontario, 18,034, 48,468; Manitoba, 6,174, 15,599; Saskatchewan, 6,030, 10,016; Alberta, 5,411, 8,379; Colombie-Britannique, 13,187, 11,813; Yukon, 214, 502.

Totaux, 53,730, 122,558.

Le nombre de cultivateurs qui ont payé l'impôt sur le revenu pour les deux années a été comme suit:

I. P. E. et Nouvelle-Ecosse, 17, 27; Nouveau-Brunswick, 5, 29; Québec, 94, 163; Ontario, 488, 2,442; Manitoba, 1,853, 4,352; Saskatchewan, 3,387, 4,377; Alberta, 3,011, 3,864; Colombie-Britannique, 134, 419; Yukon, 3, 1.

Totaux 3,923, 12,724.

Le coût de l'administration de la taxe sur les profits d'affaires en 1917 a été de \$58,174 dont \$51,000 en salaires.

Voici ce que coûté la perception de l'impôt sur le revenu:

\$308,236 en 1918 dont \$23,789 en salaires, \$284,447 pour papeterie, \$300 en annonces.

En 1917, le coût fut de \$435,797 dont \$382,076 pour salaires, \$51,000 pour papeterie, \$32,721 pour annonces.

En 1920 en département a dépensé \$1,051,537 dont \$771,444 en salaires, \$280,093 en papeterie, \$1,000 en annonces.

**PRINTEMPS
1921**



LE PRINTEMPS

vous annonce son arrivée avec un brillant cortège de Modes Nouvelles, de la plus grande élégance.

LE DERNIER CRI

-
- COSTUMES
- MANTEAUX
- ROBES
- CHAPEAUX
- FOURRURES
- CHAUSSURES
- COLLETS
- GANTS
- BLOUSES
- ETC. ETC.

Nous avons l'honneur de vous prier respectueusement d'assister à notre :

**EXPOSITION DES MODES
DU PRINTEMPS**

JEUDI LE 17 MARS ET LES JOURS SUIVANTS

alors que les styles le plus nouveaux de la mode, tant de l'étranger que nos propres créations, seront soumis à votre approbation.

Orchestre jeudi de 2.30 à 5 hrs P. M.

**LA COMPAGNIE
PAQUET**
LIMITÉE.

**LES
MESSIEURS**

pourront également voir les toutes dernières nouveautés qui les intéressent.

MALTRAITE PAR SES PARENTS

GRAVE ACCUSATION CONTRE UN HOMME ET UNE FEMME DE LIMOULOU.

Hier matin une plainte a été prise en cour des Sessions de la Paix contre un homme et une femme de Limouloou, accusés d'avoir maltraité leur enfant, une petite fille de onze ans.

C'est une histoire qui rappelle le martyre de la petite Aurore Gagnon de Lotbinière, qui succomba aux mauvais traitements infligés par ses parents.

Hier après-midi les deux accusés accompagnés de leur procureur, M. Lactare Roy ont comparu devant le juge Choquette et ont plaidé non coupable à l'accusation portée contre eux.

Il y a déjà quelque temps la police de Québec entendait dire qu'une petite fille était maltraitée par ses parents, qui demeurent dans les environs de Limouloou. Son père étant devenu veuf, s'est remarié et la belle-mère fait endurer, paraît-il, tous les tourments à sa belle-fille.

Des voisins avaient averti des agents qui firent une enquête. On découvrit paraît-il que la pauvre petite était souvent battue à coups de bâton, qu'on lui refusait de la nourriture, qu'on la maltraitait en fin, et qu'on avait été jusqu'à la faire couler dans une érange.

À la demande de M. Lactare Roy la femme fut renvoyée chez elle mais le juge n'a pas voulu laisser le père en liberté sans un cautionnement.

Le père n'a pu fournir ce cautionnement et il est allé en prison en attendant son procès.

Les deux accusés ont demandé en procès sommaire.

MORT DU CAPT. J.-M. DAMIANI

Service spécial de l'Action Catholique UN VAILLANT OFFICIER DE MARINE QUI REPRÉSENTAIT, AUX TROIS-RIVIÈRES, DES ARMATEURS DE MARSEILLE

Trois-Rivières, 16.—Nous avons le regret d'annoncer le décès du Capitaine Joseph M. Damiani, survenu mardi le 15, un peu après midi. Le Capitaine Damiani succomba à une cruelle maladie qui le frappa brutalement en novembre dernier. Les nombreux amis de ce vaillant officier de marine espèrent toujours que sa robuste constitution finirait par triompher du mal. Hélas! cet espoir était vain, et la mort vint de terrasser, en pleine exubérance de vie ce bon Français qui laissera le souvenir d'un grand cœur et d'un parfait gentleman.

Le Capitaine Damiani mourut à l'âge de quarante ans. Il était aux Trois-Rivières depuis juin 1919, et dirigeait, pour le compte des armateurs de Marseille, la construction de trois navires aux chantiers de la Shipyard. Il ne comptait que des amis et sa mort prématurée cause un deuil profond.

Le Capitaine Damiani fut décoré de la croix de guerre à la suite de son torpillage à bord du prétoriel "Motricine".

Il fut capturé par les Allemands dans des circonstances particulièrement tragiques. Un sous-marin coula son navire en tuant cinq personnes, et fit prisonnier la Capitaine et le reste de l'équipage. Durant neuf mois le Capitaine Damiani fut détenu en Allemagne et eut à subir les plus dures privations. Durant sa captivité le Capitaine essaya 3 fois de s'évader sans succès et au risque de ses jours.

Le Capitaine Damiani appartient à une famille des plus honorables de Marseille. Il est père de cinq enfants et laisse une jeune femme dont le mariage est indésirable.

Le Capitaine Damiani était le parfait type de l'honnêteté, de la droiture, et il mourut après une vie de travail malheureusement trop courte pour tous les siens et pour ceux amis. Le Capitaine Queudréu venu le remplacer aux Trois-Rivières, a été le premier officier du Capitaine Damiani durant trois ans durant lesquels il a pu apprécier l'honnêteté et brave homme dont il déplore aujourd'hui la perte.

M. le Commandant Queudréu, Chevalier de la légion d'honneur, capitaine de la marine française, succéda au regretté Capitaine Damiani et prend charge des chantiers maritimes. M. le Commandant Queudréu a déjà passé deux ans au Canada. Il s'est intéressé à la construction des dix navires en bois construits par la National Shipbuilding pour compte d'agouvernement français.

Les funérailles du Capitaine Damiani auront lieu aux Trois-Rivières, jeudi matin à 9 heures et trentes à la Cathédrale.

À la famille en deuil et à tous les membres de la colonie française et cruellement éprouvée, nos profondes et sincères sympathies.

COURRIER DE THETFORD

Tableau d'honneur : AU COLLEGE

Thetford Mines, Még., 15.—Classe commerciale.—2ème année: Nelson Roberge, Gérard Hughes, Laval Girard, G. Henri Girard et Joseph Bédard.

1ère année: Daniel Hébert, J. P. Lafontaine, P. E. Laguerre, L. Ph. Blais, Léo Dostie.

2ème classe: Roland Savoie, Emilien Savoie, Victor Vachon, Antoine Plante et Roméo Couture.

3ème classe: P. Aimé Goulet, Maurice Métivier, G. Emile Payeur, Maurice Emond et Gérard Paquet.

4ème classe: Joseph Gagné, Théophile Gagné, Alfred Payeur, La-Philippe Leblond et Donat Fillion.

5ème classe: Lucien Beaudoin, Alfred Lehoux, Léo Paul Savoie, Adrien Boucher et Léo Paul Gilbert.

6ème classe: Emilien Portance, Arthur Ouellet, Valère Bolduc, Rodolphe Couillard et Fortunat Dionne.

7ème classe: Gérard Pomerleau, Irène Daigle, Gérard Gosselin, Albert Plante et Euclide Gilbert.

8ème classe: Valère Couture, Alcide Paré, Phil. Martineau, Roll. Bellemare et Paul-Emile Dussault.

9ème classe: Emilien Lessard, Donat Beaudet, Adolphe Gagnon, Conrad Leroux et Philibert Giguère.

10ème classe: Philippe Morin, Georges Manseau, Joseph-Henri Gagnon, Paul-Emile Breton et Jean Portier.

11ème classe: Paul Bois, Patrick Breton, Alphonse Emond, Henri St-Laurent et Léo Paul Blanchette.

12ème classe: Amédée Rémillard, Léonard Gagné, Paul Fortin, Charles-Aimé Langlois, Gérard Corribeau.

13ème classe: Noël Couture, Gérard Gagné, Henri Girard, Jean-Paul Emond et Albert Goudreau.

14ème classe: Donat Rémillard, Rosaire Couture, Roméo Léonard, Georges Léonard et Benoit Chabot.

AU COUVENT

Académie.—1ère division: Flora Vallières, Irène Rousseau et M. Hélène Morisset.

2ème division: Jeannette Rousseau, Berthe Dutil et Annette Roy.

AUTOMOBILISTES ATTENTION !!!

NOUS ACCORDONS UN ESCOMPTE DE 20% Sur tous les pneus DOMINION ET GOODYEAR

Donnez-nous votre commande maintenant, et nous vous livrerons vos marchandises sur demande.

UNIVERSAL TIRES

29, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC

UNE MONTREALAISE PARLE DE SPLENDIDES RESULTATS

Melle Brousseau déclare qu'elle est convaincue que le Tanlac lui a sauvé la vie — Sa santé est maintenant parfaite

"Je voudrais pouvoir dire à toutes celles qui souffrent, combien je suis heureuse d'avoir recouvré la santé. Je voudrais aussi leur affirmer que sans le Tanlac, je crois que je ne serais pas en vie aujourd'hui". déclare récemment Melle Gracia Brousseau, demeurant 335, rue Notre-Dame, à Montréal.

"Depuis quatorze mois, je souffrais de mal d'estomac chronique, et depuis quatre mois, j'étais sous traitement. Je suivais un régime alimentaire des plus sévères. Malgré cela, je pouvais à peine garder le peu d'aliments que je prenais. Le lait même ne me réussissait pas toujours. J'avais de telles nausées et de telles douleurs d'estomac que je peux dire que mes souffrances étaient continuelles. J'avais des crampes d'estomac et des maux d'estomac terribles. Je me mis à maigrir rapidement. Finalement mon système nerveux se détacha et bien que je dus prendre le lit. J'eus bientôt le sentiment que mon cas était sans espoir et que rien ne pourrait me guérir.

"À la fin, ma sœur me persuada de prendre du Tanlac et ce fut l'heureux point tournant de mon histoire. Six bouteilles ont amélioré de façon remarquable mon état de santé. C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que pour moi, le Tanlac est le meilleur médicament du genre qu'il y ait au monde. Mon appétit est superbe et j'ai engraisé. Je ne me suis jamais sentie mieux portante de ma vie. Je suis heureuse de faire mon possible pour recommander le Tanlac, car vraiment, il le mérite.

Le Tanlac est en vente chez tous les principaux pharmaciens.

1ère classe: Anita Bernard, Jeanette Larose et Marie Vallières.

2ème classe: Yvonne Vachon, Marguerite Bouffard et Rolande Lapointe.

3ème classe: Marguerite Dumais, Simone Croteau et Rachel Buisson.

4ème classe: Laurette Simard, Bernadette Vermette et Laurette Morin.

5ème classe: Alice Lessard, A. Vaillancourt et Olivi Grégoire.

6ème classe: Cécile Brousseau, Marcelle Grégoire et Gertrude Dubuc.

En l'honneur de saint Joseph :

Les paroissiens auront l'avantage d'entendre chacun des soirs de cette semaine célébrer les vertus que saint Joseph a pratiquées comme chef de la sainte Famille, c'est un excellent moyen de se préparer à fêter dignement saint Joseph, le 19 mars. C'est M. l'abbé Poulin, de St-Joachim, qui porte la parole. On sait en outre que M. l'abbé Poulin est un des rares prêtres canadiens-français qui ait visité les cinq parties du monde et il a fort bien observé les us et coutumes des différents peuples. M. l'abbé Poulin a particulièrement intéressé notre population en acceptant aussi de raconter son voyage en Chine et au Japon et au point de vue religieux et au point de vue civil. Nous sommes maintenant tous convaincus que la Providence nous a fait une grande faveur en nous appelant à la vie au Canada et que nous avons le devoir de garder précieusement nos traditions.

Ecole Maternelle :

On nous informe qu'une école maternelle sera inaugurée sous peu dans notre ville. C'est une oeuvre qui a pour but d'enrayer la plaie de la mortalité infantile en donnant aux mères les conseils dont

1200 HARMONICAS (Musiques à bouche) A ECOULER A LA MOITIÉ DU PRIX

BEAUDRY FRERES

263, rue St-Jean • Tél. 833

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUS GENRES

Le jour de paie

prenez l'habitude de déposer régulièrement une partie de vos gages. Placez vos économies à

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social, Québec — Fondée en 1860
La plus vieille banque canadienne-française.
325 succursales et agences au Canada. Actif plus de \$72,000,000.00.

Correspondants dans le monde entier

elles ont besoin et en leur procurant l'office de gardes-malades expérimentées. Cette oeuvre est approuvée par l'autorité diocésaine et est sous le patronage de la Métropolitain Life.

Enfants de Marie :

Dimanche prochain sera un jour de communion générale pour les Enfants de Marie, et dans l'après-midi, il y aura assemblée à l'heure ordinaire.

Sépulture :

Le 14 mars, Claire Thériault, épouse de Augustin Perron, décédée le 11 mars, à l'âge de 58 ans et 8 mois. Elle appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre, à la confrérie des Dames de Ste-Anne et à l'Union de Prières.

Les deux Juifs :

Un Juif arrivé reçoit la visite d'un Juif non arrivé. Le premier a huit reflets à son chapeau. Le second n'a que sa culotte reluisante.

— Mon ami, dit celui-ci au riche Juif, je suis dans une gêne extrême; fais-moi gagner quelque argent.

— Bien volontiers!... J'ai fait abattre des arbres dans mon parc, tu vas les scier.

— Et combien me paieras-tu ?

— J'ai donné 60 sous à un chrétien pour cela; mais à toi, un corréligionnaire, je donnerai une piastre.

— Eh bien! donne-moi donc 40 sous et fais scier les arbres par un chrétien; cela ne te coûtera pas plus cher et tout le monde sera content.

Ecoute finalement l'Eglise, et tu augmenteras la sagesse de celle des siècles et de celle de Dieu.

Placements

VALEURS	Echéance	Rendement
Obligations du Canada	1924-37	6
Matane	1925	6
Chandler	1940	6
Trois-Rivières (Garantie)	1923	6
Village de La-Salle	1925	6
Village d'Amos	1925	6
Corporation scolaire de Kénogami	1931	6
Village de Hull	1922	6
Cie de Pulpe et des Pouvoirs d'eau du Saguenay	1927-34	6 1/2
Montreal Public Service Corporation	1924	6 1/2
Siadacora Hydro-Électricité (Fabrique)	1925	6
Hôpital Notre-Dame, Montréal	1940	6
Village de Kénogami	1925	6
Grand'Mère (scolaire)	1928	6
City of Port-Quéuilam (Payables à New-York)	1924	6

PROVINCIAL SECURITIES LTD.
105, côte de la Montagne, Tél. 6377
QUÉBEC
J.-M. MacKay, prés.
Hon. Ad. Turgeon, vice-prés.
J.-H. Boisvert, N.P., directeur.
M. A.-S. BOISVERT, représ.
35, rue St-Antoine, Tr.-Rivières, Tél. 750-w

TABLE D'INTERETS GRATUITE

Nous venons de publier une table donnant les intérêts de 1 à 189 jours, au taux d'intérêt de 3, 4, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2 et 7%.

Cette table d'intérêts est très utile pour toute personne possédant des capitaux ou pour agent de placements.

Une copie sera envoyée à toute personne qui nous en fera la demande.

LE PRET MUNICIPAL LTEE.

83, rue St-Pierre, Québec
Tél. Nos. 4200 et 7050
J.-A. FURNIER, Gérant
P. S. — Dans votre demande, mentionnez si c'est comme capitaliste ou agent.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

LA MODE ET LES NOUVELLES TOILETTES

Nous ouvrirons dans quelques jours la saison du printemps par une exposition d'une beauté troublante à cause de la variété de ses suggestions. Il est temps de vous faire pressentir les joies qui vous attendent.

L'OUVERTURE AURA LIEU SAMEDI LE 19 MARS

ce n'est que quelques jours d'attente, mais la récompense sera belle et vous serez largement compensé pour les quelques retards apportés à nos préparatifs.

Allez visiter les expositions en marche, vous y verrez de très belles choses, des jolies modes et beaucoup de merveilles qui vous prépareront pour apprécier ce que nous réservons à votre admiration. Nous ne prétendons pas avoir le monopole des plus belles modes, d'autres peuvent en avoir, mais votre intérêt vous commande de retarder votre jugement jusqu'à notre exposition quand ce serait que pour la comparaison des styles, inutile de parler des prix, nous l'emportons toujours haut la main, nous vous gardons des grandes surprises pour l'occasion.



Les modes cette année, sont lestes et pittoresques d'attraits. Le relief est sans doute dans la coupe et l'ajustement, mais le détail des garnitures est d'un léger qui rend les nouveaux styles très populaires.

La femme naît élégante comme l'artiste porte en lui le feu sacré; il est important de ne pas gâter ce que Dieu a si bien fait, mais d'aider à faire valoir toutes les qualités physiques et quelques fois à pallier les petits oublis de la nature.

JEUDI, vente spéciale aux rayons particuliers des dames. Les tissus à la verge et les prêts à porter. Venez choisir à présent pour être prêtes au temps voulu.

Myrand & Pouliot

LIMITÉE
ST-ROCH

VENTE MI-MARS (3) TROIS OFFRES SPECIALES QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER

UN VRAI PRIX D'ANNONCE QUANTITE LIMITEE

5 AMEUBLEMENTS DE SALLE A MANGER

9 morceaux, fini chêne fumé, premier choix, dessin splendide, structure solide, bonnes dimensions. Une valeur vraiment incontestable. Nous avons seulement cinq de ces ameublements que nous offrons durant cette vente, à un prix d'annonce.

VALEUR \$140.00 POUR \$106.00

6 AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER

Le fini chêne doré est très chic pour ameublement de chambre à coucher, si l'on en juge par sa grande vogue. Nous offrons 6 ameublements de trois morceaux chacun, en ce superbe fini, dimensions fort convenables, style de premier goût et de dernier cri.

SOYEZ LES PREMIERS A CHOISIR

VALEUR \$120.00 POUR \$86.95

4 AMEUBLEMENTS DE BOUDOIR

Quatre ameublements, c'est une quantité très limitée et cela s'élève rapidement. Les personnes qui désirent profiter de cette offre pour meubler un boudoir devront s'empresser de venir choisir. Ces ameublements sont finis chêne fumé, Bourcure en cuir espagnol, premier choix, style à la mode.

VALEUR \$85.50 POUR \$53.50

SUCCURSALE ANGLE ST-VALLIER ET ST-JOSEPH

Eug. Julien & Co

MAGASIN GENERAL
1228-32 RUE ST-VALLIER
ST-MALO

TROIS ECHEVINS DANS ST-SAUVEUR

Suite de la dernière page. M. Montcalm affirme que ce quartier est, en principe satisfait du système actuel, mais que si on accorde la demande du quartier St-Sauveur, son quartier demandera la même chose afin de conserver l'équilibre.

M. Art. Paquet dit qu'il ne s'agit pas de lutte de classe, de haut ou de bas.

L'hon. M. Martin demande l'opinion du maire Samson.

Ce dernier déclare qu'il n'a aucune objection à la division du quartier St-Sauveur qui est trop peuplé pour le nombre de deux échevins seulement.

Le maire Martin de Montréal dit que les ouvriers ont leurs droits et dit qu'il est naturel que les hommes d'affaires s'objectent.

Cette remarque soulève les protestations des collègues du Conseil.

L'hon. J. H. Kelly dit qu'il y a 12 échevins pour 108,000 âmes; ce qui fait un échevin pour 9,000. St-Sauveur a 2,000 âmes, d'où ce quartier a droit à 3 1/2 représentants. "Vous n'avez certainement pas votre part", dit-il en terminant.

L'hon. Thomas Chapais fait une comparaison entre les chiffres qui montrent que si l'on se base sur la population il y a des inégalités dans la représentation des quartiers.

Mais il faut tenir compte également propriété, commerce et capital aussi bien que l'élément ouvrier et population.

M. Chapais suggère l'élection de trois échevins sans la division du quartier.

L'hon. N. Garneau demande qui empêchera alors les autres quartiers de faire la même chose.

M. Delagrave dit qu'il n'a pas demandé la division du quartier St-Jean parce qu'alors ses électeurs, des ouvriers, lui ont demandé, par respect, de réclamer cette division et le quartier St-Sauveur obtenait sa division.

M. J. H. Fortier ajoute que ce n'est pas une question de clocher et que le système actuel a été préparé après une longue étude. Il déclare que pour la bonne administration de la cité, il faut tenir l'équilibre.

C'est dans ce but que ceux qui ont préparé le système actuel ont voulu qu'il ait six échevins dans le haut de la ville et six dans le bas de la ville.

M. Fortier dit que les quartiers St-Jean et St-Roch pourraient élire des représentants ouvriers, s'ils le voulaient.

M. La Latoirne, de nouveau, rappelle le grand développement de la division de St-Sauveur.

M. P. X. Gallois se prononce en faveur de la division et dit que c'est le peuple qui fait la richesse des quartiers riches. Il affirme qu'en raison du grand nombre de demandes et de besoins de la population, il est juste de diviser St-Sauveur.

M. M. Madden se déclare pour une augmentation du nombre des échevins et pour la division du quartier St-Sauveur.

M. G. Hébert rappelle que le quartier St-Sauveur a déjà eu comme représentants M. G. Hébert, M. le Dr. Gosselin, le Dr. M. Figeo, M. Art. Paquet. "Ce que la classe pauvre veut, dit-il, c'est de se faire entendre sans passer par les intermédiaires."

Le comité, après avoir étudié cette question à huis clos, adopte la suggestion de l'hon. Chapais, et permet à la ville d'avoir trois échevins dans le quartier St-Sauveur, sans qu'il soit nécessaire de diviser ce quartier.

LE MONUMENT NATIONAL

Le comité étudie ensuite la clause concernant la vente d'une partie du marché Jacques-Cartier, pour l'érection d'un Monument National.

M. le maire explique qu'il serait disposé à faire cette vente par suite d'arrangements faits avec la Société St-Jean-Baptiste qui serait obligée de construire un édifice de \$200,000 sur ce terrain.

L'hon. Perron fait remarquer qu'en enlevant la clause 19 concernant la vente à l'enchère des terrains de la ville, le conseil législatif n'aurait pas à s'occuper de cette vente en particulier.

Il dit que le Conseil législatif est par pour tâche de faire de la politique municipale.

De nouveau cette clause est considérée à huis clos. La clause reste comme auparavant, avec son droit de faire des ventes de terrain à vente privée ou à vente publique. Cette solution lui permettra de vendre un terrain à prix nominal à la Société St-Jean-Baptiste. Au sujet de la clause concernant la taxe d'affaire le comité adopte cette clause sans discussion.

L'EXPOSITION

Au sujet de l'Exposition, le Président donne lecture de l'avis émis par la commission de cinq membres. M. Garneau explique de nouveau que les ouvriers ne peuvent pas s'entendre pour nommer un seul représentant. De plus il ne croit pas que l'ouvrier dans une exposition doit être représenté par ceux que dans une exposition les ouvriers ne sont que les visiteurs.

M. A. Paquet suggère de donner au Conseil de Ville le droit de nommer les cinq membres de la commission. Il y aurait un seul échevin et la ville choisirait les autres membres. L'échevin Bertrand appuie les remarques de M. Art. Paquet.

La suggestion de ce dernier fut adoptée par le Conseil législatif qui a laissé au Conseil de Ville le droit de nommer les cinq membres de la Commission de l'Exposition. Deux amendements demandant, le premier, que la ville puisse fixer

LES VOYAGES DES MEMBRES DE LA LEGISLATIVE

(Suite de la dernière page)

présentants devraient avoir droit de circuler gratuitement partout. Il a pu se produire des abus dans le passé, mais pas chez les législateurs. Quant aux sous-ministres, ils devraient avoir des permis de circulation gratuite au moins dans la province de Québec. Si l'on ne donne pas de passe annuelle on devrait au moins ne pas exiger des législateurs qu'ils sollicitent des billets de transport et qu'ils donnent les raisons de leur voyage, ce qui est quelque peu humiliant.

L'hon. Thomas Chapais a déclaré qu'il se trouve dans une position telle, étant sénateur, qu'il ne peut bénéficier aucunement du succès de la proposition qui est faite. Il signale la situation ferroviaire du Canada qui est peu enviable. Ce la est dû au fait que, dans une période de progrès comme celle que le Canada a traversée en ces dernières années, on a voulu trop compter l'avenir, on a fait trop grand et trop vite dans un accès de mégalomanie, on a voulu construire trois chemins de fer transcontinentaux, ce qui était trop. Le résultat est que le gouvernement a dû assumer un fardeau qui est aujourd'hui trop lourd et qui produit des déficits. Quant à lui, il n'est pas en faveur de l'établissement des services publics. Pour ce qui est de la motion Choquette, il croit bon d'attirer l'attention des autorités fédérales à ce sujet.

La motion a été adoptée.

Le Conseil a voté la troisième lecture des mesures ministérielles suivantes: Loi amendement le code de procédure civile relativement à la cour de magistrat de district; loi amendement les statuts relatifs à l'inspection des échevins; loi amendement la charte de l'École Technique de Québec; loi amendement la loi concernant les jurés en matière criminelle; loi amendement les statuts relatifs relativement aux greffiers et sous-greffiers des appels; loi amendement la version anglaise de l'article 1227 du code de procédure civile; loi amendement les statuts relatifs relativement à la cour de magistrat de district; loi amendement les statuts relatifs relativement aux commissions rogatoires étrangères.

Le bill de la ville de St-Lambert et celui de la substitution Pages, amendés par la commissions des bills privés, ont subi troisième lecture.

L'hon. M. Létourneau a présenté un bill pour amender les statuts relatifs à certaines ventes.

Ottawa, 15.—M. Joseph C. Pelletier, avocat, a porté la parole au banquet tenu ici, hier, en l'honneur des membres du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb.

Il a raconté qu'au récent voyage fait en Europe auprès du St-Père, ce dernier lui demanda l'aide des Chevaliers de Colomb à Rome même. Les Chevaliers de Colomb vont prélever entre leurs 750,000 membres un fonds d'un million de dollars et créer un fonds de \$50,000 par année qui sera dépensé à Rome pour les travaux qu'indiquera le Saint-Père.

M. J. O'Callaghan, député du district d'Ottawa, a souhaité la bienvenue au Conseil Suprême du Canada pour leur première réunion et les assura la loyauté des membres canadiens.

M. James A. Flaherty, chevalier suprême, dit que la venue du Conseil Suprême à Ottawa faisait prévoir que la convention se tiendrait un jour dans la capitale canadienne.

La plupart des membres du Conseil Suprême sont partis cet après-midi.

Beauport

La Neuvaïne: Elle s'est terminée dimanche dernier et M. le curé a fait le sermon de persévérance. Les prédicateurs et les sujets traités furent les suivants: lundi, M. l'abbé Blanchet, curé de St-Grégoire, le respect humain; mardi, M. Boulet, curé de Courville, le scandale; mercredi, M. Gauthier, curé de Giffard, l'orgueil et l'avarice; jeudi, M. Pettigrew, vicaire de St-Louis de Courville, l'injustice; vendredi, M. Morissette, vicaire de l'Ange-Gardien, la contrition; samedi, M. E. Laroche, vicaire de cette paroisse, la justification.

Les paroissiens ont manifesté beaucoup de dévotion. Les communications quotidiennes furent assez nombreuses surtout dimanche et l'assistance régulière fut très bonne. Espérons que cette neuvaïne a donné les fruits qu'on en espérait.

ST-PIERRE BAPTISTE

L'Aide à Sainte-Anne: Les Marguilliers: S.-Pierre, Baptiste Més. 14. Xavier Fortier, Arcad Mercier et Napoléon Fortier ainsi que M. Hippolyte Hainse se sont fait un plaisir de conduire à domicile le curé Castonguay et le curé Lefebvre pour la collecte en faveur du Collège de Sainte-Anne.

Le montant de la collecte est de \$350.00. Les paroissiens de Saint-Pierre-Baptiste se sont montrés généreux. C'est la plus forte collecte faite dans la paroisse depuis longtemps. Merci à M.M. les marguilliers anciens et nouveaux. Merci à tous les paroissiens.

Concours de Pâques:

Le mauvais état des chemins rend le concours des Pâques plus difficile cet hiver mais la population se fait un devoir de remplir, malgré tout, avec piété ce devoir paschal. Jeudi matin communion générale.

La St-Joseph:

Grand'messe solennelle samedi 19 avec une préparation comme celle de jeudi. Vendredi, journée réparatrice. Heure d'adoration solennelle, prières et sermon en l'honneur du Patron de l'Eglise universelle du Canada en particulier nous avons confiance que Saint Joseph intercédiera pour nous tous et nous accordera surtout la grâce de la bonne mort.

Association de la Bonne Mort:

— On apprend, à Londres, que Trotsky, ministre de la guerre des soviets russes, aurait résolu de bloquer Kronstadt, afin de n'avoir pas à bombarder cette ville, risquant d'endommager les navires de guerre qui se trouvent dans son port.

Statistique:

On dit que le Canadien est un ivrogne. Ouvrons les statistiques de France, et comparons: En France, il y a un délit d'alcool par 80 habitants. Dans le nord, un sur 30, dans l'Est, un sur 11; dans la Solde-Inférieure, un sur 22 habitants; H. Clément.

Conférences:

Il y aura assemblée du Tiers-Ordre dimanche prochain et l'autre dimanche jour de Pâques assemblée des Enfants de Marie.

Les paroissiens:

Les paroissiens donnent leur nom en grand nombre ici pour faire partie de cette pieuse union.

Enfants de Marie:

Les manuels et les livraisons nouvelles sont arrivées chez les Enfants de Marie. Chaque enfant de Marie doit se faire un devoir d'avoir son livre et son insigne pour Pâques.

Enfants de chœur:

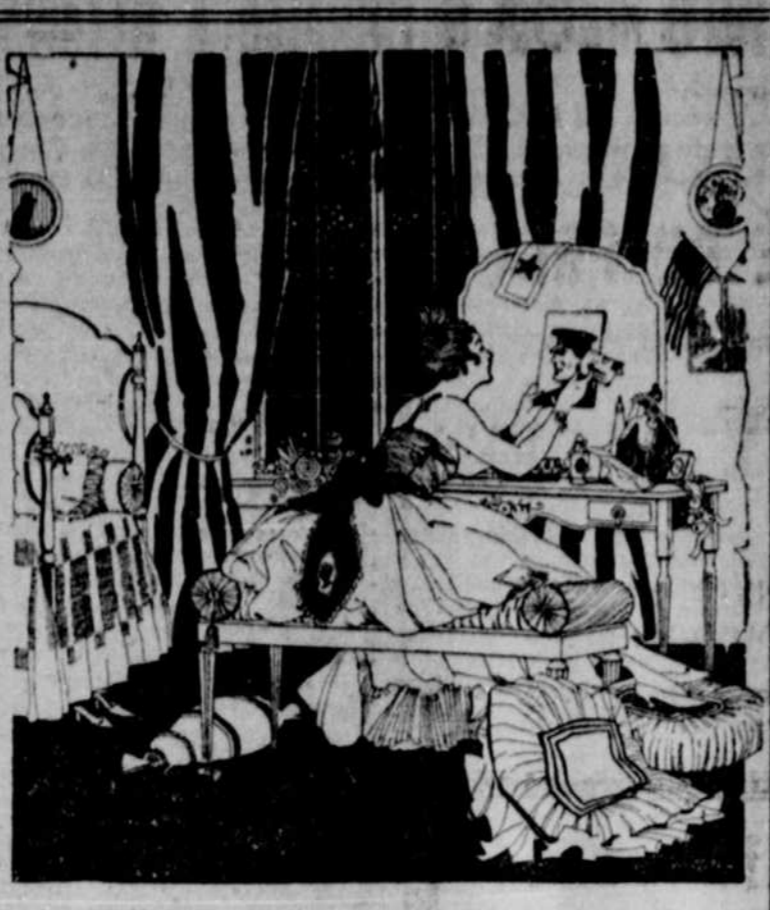
Les Rois d'autrefois gardaient à leur service un grand nombre de petits pages. C'était pour les familles nobles un honneur convié de d'offrir leurs enfants à la cour du roi.

Enfants de chœur, servants de messe:

vous êtes les petits Pages de Jésus le plus grand, le plus puissant de tous les Rois. N'oubliez pas que vous servez à la Cour du Roi Jésus, que vous offrez un spectacle charmant à votre entrée dans la sanctuaire comme des petits prêtres en surplis blancs. C'est un grand honneur, tâchez de vous en montrer dignes. Que votre âme soit pure et blanche toujours à ses yeux. Soyez dignes d'approcher de l'autel.

Un ancien enfant de chœur:

— Un ancien enfant de chœur, M. Tratzky, ministre de la guerre des soviets russes, aurait résolu de bloquer Kronstadt, afin de n'avoir pas à bombarder cette ville, risquant d'endommager les navires de guerre qui se trouvent dans son port.



C'est le Temps ou Jamais de choisir votre ameublement de Chambre à Coucher

Les bas prix et une qualité supérieure, sont les deux éléments qui régissent notre magasin durant cette vente. Rendez-vous compte des économies à réaliser en venant examiner nos ameublements de chambre à coucher. Achetez maintenant, nous vous livrerons la marchandise à la date que vous désignerez.

VOYEZ CES DEUX SPECIAUX Magnifique ameublement, comprenant le Bureau, le Chiffonnier et la Coffeuse à trois miroirs. Le bureau mesure 40 pouces de largeur, avec miroir de 22 x 28 pouces. Très beau style moderne, en bel acajou, noyer, au choix. Régulier, \$185.00, pour

Superbe ameublement en quart de chêne fini doré, comprenant un Bureau, un Chiffonnier et une Coffeuse, à trois miroirs. Les dimensions sont très avantageuses et le style est un des plus nouveaux. Les trois morceaux valant \$195.00 pour

nos ameublements complets plaisent aux acheteurs P.T. LEGARÉ LIMITEE 239 - St-Joseph - 239

Pour PAQUES



Les meilleurs viandes portent la marque de commerce 'RENO' DEMANDEZ

Les Produits "RENO"

SAUCISSES D'une qualité supérieure, faites avec les viandes les plus fraîches et délicatement assaisonnées. JAMBON Au-delà de 1,000 jambons sortent chaque jour de nos établissements, nos jambons sont préparés et fumés par des charcutiers experts.

Toute la Viande dont on se sert pour la Fabrication est Soumise à l'Inspection Officielle du Bureau d'Hygiène. ENCOURAGEONS NOS INDUSTRIES LOCALES. CONSOMMONS CE QUI EST FABRIQUE CHEZ NOUS.

Ces marchandises sont en vente chez tous les épiciers et bouchers de Québec et du District.

J.-B. RENAUD & CIE INC. QUEBEC

VENTE SPECIALE DE SOIE TAFFETA

Nous recevons 1700 verges de soie CHIFFON TAFFETA unie, 36 pouces de large. \$1.48 Valeurs régulières de \$3.50 et \$4.00. En vente jeudi matin, pour

C'est le plus beau job de soie qui n'ait jamais été offert à un prix semblable. Nous avons toutes les teintes: NOIR, BLEU-MARIN, CLAIR ET FONCE, TAUPE, BRUN FONCE, VIN, VIOLET, FONCE, VERT FONCE, GRENAT ET ROSE. Cette soie est recommandable sur tous les rapports, comme qualité et finie, et surtout par sa haute nouveauté pour la présente saison.

I.-A. FORTIN ENRG. 123, RUE ST-JOSEPH QUEBEC

BOURSE DE NEW-YORK

Table with market data including stock prices for various companies like Atlantic Gulf, Am. International Corp, etc. Columns include company names and prices.

VENTE 27ème ANNIVERSAIRE 4 BONS POUR 1

REDUCTIONS EPATANTES DANS TOUS LES RAYONS 7 Jours de vente durant lesquels vous pouvez épargner de 30 à 50% sur l'achat de vos toilettes du printemps. Rendez-vous à nos magasins le plus tôt possible pour profiter de cette vente.

Faguy Lepinay & Frère 254 à 264, Rue ST-JEAN TEL. 8300

CALENDRIER

Jeu. le 17 Mars. S. PATRIQUE. Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur pourquoi n'en recevons-nous pas aussi les maux? Job, 1. L'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour voler. Job, 5. Je parlerai à Dieu... qui élève ceux qui étaient abaissés, qui console et guérit ceux qui étaient dans les larmes. Job, 14.

Bulletin météorologique VENTS D'OUEST. — BEAU

RETRAITE UNIVERSITAIRE

Le Rév. Père Gauthier donne hier soir sérieuse matière à réflexion : il traite de la conscience. Il montre que le rôle de la conscience est d'éclairer l'homme sur la moralité de ses actes, de commander ce qui est bon comme de défendre ce qui est mauvais, et puis de juger. Ce rôle de toute importance, la conscience droite seule en est capable; la conscience errerait plus ou moins gravement selon qu'elle serait scrupuleuse, large ou fautive. La conscience vraiment chrétienne est toujours sincère et probe. L'ordre général du sermon, la science, l'expérience et la logique du prédicateur ont rendu son discours d'hier d'une application pratique et facile pour tous ses auditeurs. Les exercices sont suivis par un auditoire très nombreux.

DANGEREUSEMENT MALADE

Nous regrettons d'apprendre que M. Bernard Demault, fils de notre excellent confrère M. Amédée Demault, est très dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu, où il a subi, à quelques jours d'intervalle, deux opérations graves. On a perdu presque tout espoir de le voir revenir à la santé.

MAYRAND ET SIROIS

A la suite de la nomination de M. Arthur Sévigny comme Juge de la Cour Supérieure, le bureau d'avocat Sévigny et Sirois a subi un changement. M. Auguste Sirois vient de s'associer avec M. Ovide Mayrand et maintenant le bureau sera connu sous le nom de Sirois et Mayrand.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Il a paru, il y a déjà quelques mois, à Paris, un livre qu'il faut lire et que nous voulons tout spécialement recommander aux hommes de bonne foi, épris de vérité et qui seraient heureux d'avoir dans leur bibliothèque une histoire sociétée mais complète dans sa brièveté de la Grande Guerre. C'est "L'Histoire de la Grande Guerre" qui a réussi à faire tenir dans un volume de 775 pages, édité à la Librairie Hachette, M. Victor Giraud, l'éminent critique et historien catholique que l'Académie Française vient d'honorer, pour la sixième fois, de l'une de ses plus hautes distinctions. C'est l'un des meilleurs récits de synthèse parus jusqu'à ce jour sur les événements militaires, politiques et diplomatiques des six dernières années. L'ouvrage ne témoigne pas seulement de beaucoup de science; on sent que l'auteur y a mis, comme il le voulait lui-même "tout son cœur et tout le meilleur de sa pensée." L'Histoire de la Grande Guerre se vend à Paris 20 francs. Nous le rééditons, c'est un ouvrage admirablement établi et qu'il était impossible, nous paraît-il, de mieux faire.

CE SOIR

A la Bourse du Travail : Fraternité Nationale des tailleurs de cuir. Fraternité Nationale des tanneurs-corrueurs, mégisiers et pâtentiers. Ligue des Ménagères (Section St-Malo). A Secrétaire : Cercle d'études Jésus-Ouvrier.

L'Aide à Sainte-Anne SIEGE DU COMITE HOTEL DE VILLE TELEPHONE 4081

TROIS ECHEVINS DANS ST-SAUVEUR

Les amendements à la Charte de notre ville sont étudiés au Conseil Législatif — Le monument National — L'Exposition — Les cultivateurs — Le bill est adopté

Le Comité du Conseil Législatif a adopté hier matin le bill de Québec après y avoir fait certains amendements. Les Conseillers Législatifs ont donné à la ville le pouvoir de nommer trois échevins dans le quartier St-Sauveur sans toutefois diviser ce quartier. Ils ont permis à la cité de vendre une partie du marché Jacques-Cartier pour l'érection d'un monument national et ils ont donné gain de cause aux cultivateurs.

Sur la suggestion des Hons Turkeon et Perron le Comité ajoute à la clause concernant le pavage des rues que les travaux de pavage ne pourront pas commencer avant que une somme de 50,000 ait été versée à même les montants demandés, pour le pavage de la Grande-Allée. L'hon. Garneau a produit une lettre de la Chambre de Commerce demandant certains amendements au projet soumis. Ainsi la Chambre s'oppose à la construction du dispensaire et au salaire des échevins.

Une question de l'hon. Turkeon, M. J. T. Ross président de la Chambre de Commerce, répond que c'est M. J. H. Fortier qui doit donner les renseignements nécessaires. M. J. H. Fortier, de la maison P. T. Légaré et M. Ross déclarent qu'ils n'ont pas d'objection à la clause car des changements ont été faits déjà sur leur demande. La clause première concernant les emprunts a été adoptée. Au sujet des émeutes, l'hon. Perron déclare qu'il a étudié cette loi et finalement le Comité décide que la loi des cités et villes réglera la question des émeutes.

Concernant la division du quartier St-Sauveur, l'échevin Bertrand de nouveau fait valoir que les quartiers de St-Sauveur et St-Roch qui comptent une population double des autres n'ont que quatre échevins alors que les autres en ont huit.

LES CONCOURS DE LABOUR

Le Comité de Santé a eu hier soir une réunion présidée par M. le Dr. Bédard. Le président a signalé le danger du retrait du train Shawinigan Québec le matin. C'est par ce train qu'une grosse proportion de lait destiné à Québec nous arrive. De ce temps-ci il n'y a aucun inconvénient il fait encore assez froid mais quand viendront les chaleurs les laitiers feront un travail de nuit pour pasteuriser le lait?

Quelle sera la solution du problème demande le Dr. Bédard. M. Rochette se fit alors la porte parole des concurrents disant qu'on ne pasteuriserait pas la nuit mais qu'on traiterait plutôt le lait chaque matin à Neuville et ailleurs. On bien que les producteurs se mettent de la partie et insistent pour le rétablissement du train, si non les laitiers et la ville s'occupent d'ouvrir un nouveau champ de production. La discussion reprit de nouveau à cette séance au sujet de la glace de la rivière St-Charles. Certains laitiers prétendent que cette glace peut servir.

M. le Dr. Paquin soutient énergiquement que cette glace ne peut être d'aucun usage, par suite de son infection. Il est entendu que c'est la dernière année qu'on tire de la glace de la rivière St-Charles. L'Assistance Maternelle sera aidée par le Comité des Finances qui verra à lui trouver un local et lui fournira un certain montant sur le seu du pauvre.

Avant longtemps nos marchés seront recouverts et une installation moderne et propre d'éclairage sera faite en ces endroits. L'avenir tous les laitiers devront avoir un chronomètre enregistré, telle a été la décision du Comité. On procédera aussitôt que possible au nettoyage des dépotoirs et des cours. Inspection sera faite dans un bref délai.

NEIGE ET PLUIE

Bien des soupçons ont été poussés, hier soir, par nombre de propriétaires de chapeaux de paille qui devaient faire leur apparition dans la semaine de Pâques. En effet, après toutes les apparences de beau temps d'approche du printemps, voici qu'une forte tempête de neige et de vent nous fait faire un pas en arrière et nous ramène à l'hiver. De huit heures, hier soir, à une heure, ce matin, une neige fine, poussée par un vent très violent, est tombée sur la ville. A minuit, cette neige s'est changée en pluie fine qui a continué à tomber jusqu'à ce midi. Cette chute de ginee a eu pour effet, hier soir, de retarder le service des tramways, mais en peu de temps les balayeurs de la Compagnie ont nettoyé la voie et le service régulier fut repris.

LES VOYAGES DES MEMBRES DE LA LEGISLATURE

LE CONSEIL LEGISLATIF EST TEMOIN D'UN LONG ET INTERESSANT DEBAT

Le Conseil Législatif a adopté hier après-midi la motion présentée récemment par l'hon Dr Choquette pour demander que la loi fédérale des chemins de fer soit amendée de manière à autoriser les chemins de fer Nationaux à accorder aux membres des Parlements provinciaux des permis de circulation gratuite qui s'étendent à tout le Canada, au lieu d'être limités à l'étendue seule des provinces que ces législateurs habitent.

Cette motion a donné lieu à un débat très intéressant. L'hon. M. Perron a d'abord exposé la situation précaire des chemins de fer de l'Etat, mais il a fait remarquer que cette situation n'est pas due à la province de Québec; elle a été créée par l'achat des lignes non payantes dans les autres provinces et aujourd'hui notre province est appelée à payer avec les autres pour le soutien de ces chemins de fer. Ce la n'empêche pas que l'administration des chemins de fer de l'Etat ne traite pas la province de Québec équitablement et ne lui donne pas le service à laquelle a droit. Il croit que non seulement les législateurs, mais aussi les sous-ministres devraient avoir l'avantage de circuler gratuitement sur tous les chemins de fer de l'Etat parce qu'ils sont appelés par leurs fonctions à voyager souvent en dehors de notre province.

L'hon. M. Péroudeau exprime l'opinion que ces permis de circulation gratuite pour les législateurs devraient s'appliquer à tous les chemins de fer, non seulement à ceux de l'Etat, mais à ceux des compagnies. La province de Québec a contribué à la construction de tous les chemins de fer et ses représentants ont le droit de voyager gratuitement sur ces chemins de fer.

Suite à la septième page

ENTENTE COMMERCIALE RUSSO-ANGLAISE

ELLE A ETE SIGNEE CE MATIN A LONDRES, PAR LES DELEGUES DES DEUX PAYS INTERESSES

Londres, 15. — L'Angleterre et la Russie ont signé aujourd'hui une entente commerciale. Ce document marque la première reprise de relations commerciales de la Russie avec un pays allié. La Russie a fait d'importantes concessions. La plus importante est que la Russie cessera toute propagande bolchéviste en dehors de la Russie.

Ces négociations pour la reprise des relations commerciales durent depuis près d'un an. La Russie a accepté la demande de l'Angleterre au sujet de la libération des prisonniers actuellement en Russie.

NOUVELLE AILE AU CLUB DE LA GARNISON

L'EDIFICE AURA DEUX ETAGES AVEC TOIT ANGLAIS ET CUTERA 800,000. — LA CONSTRUCTION A QUEBEC — 15 PERMIS REPRESENTANT UNE VALEUR DE 857,235.

Les permis de construction, quoique d'un coût moins considérable que la semaine dernière sont plus nombreux. On a eu le 9 mars, 15 permis ont été enregistrés pour un montant total de 857,235.

F. Beaumont, rue Bigaouette et St-Félicx \$2000 pour construction d'une maison à deux étages en brique.

Philias Boivin, 142 rue Bagot, \$900 pour réparations.

Antoine Villeneuve, 2ème rue Limolou, \$2000 pour construction d'une résidence de 2 étages.

Mme R. Morel, chemin de Charlebourg, côté Ouest \$3000 pour construction d'une résidence de 2 étages.

Club de la Garnison, rue St-Louis \$30,000 pour construction d'une aile de 2 étages avec comble anglais. Contracteur A. Packney.

Jos Gale, 68 St-Louis, \$7000 pour construction d'une rallonge.

L.-A. RiCARD, 2ème rue Limolou, \$2000 pour construction d'une résidence de 2 étages.

Restent 6 permis d'une valeur totale de \$1090 et donnant un total de \$2535.

BONS DE LA VICTOIRE

(Par L. G. Beaubien et Cie.) Bons de la Victoire — Sans taxe

LES UNIONS NATIONALES A OTTAWA L'Exécutif de la Convention de Chicoutimi rencontrera le ministre du Travail le 23 courant — Au Conseil Central — Des félicitations aux députés de Québec

L'Exécutif de la Convention des unions nationales et catholiques de la Province de Québec ira en députation à Ottawa mercredi le 23 courant auprès du ministre du travail l'hon. M. Robertson. On soumettra au Ministre fédéral le texte des résolutions adoptées à la Convention de Chicoutimi.

AU CONSEIL CENTRAL

La principale question discutée au Conseil Central hier soir a été celle de la division du quartier St-Sauveur. L'organisateur Hébert a fait rapport du travail accompli par les députés de Québec et lui-même aux divers comités de deux Chambres pour gagner la victoire que l'on sait.

RESOLUTION

A l'unanimité des délégués de ce Conseil il est décidé que l'inscription suivante soit faite au procès verbal. Les délégués des unions affiliées au Conseil Central National des métiers du District de Québec sont heureux de profiter de cette séance régulière pour remercier et louer sincèrement MM. Arthur Paquet, Louis Létourneau, Martin Madlen, Aurèle Leclerc et autres députés et l'échevin Bertrand pour

LA REDUCTION DES SALAIRES AUX E.-U.

ELLE SERA EFFECTIVE, POUR LES 200,000 EMPLOYES DU PENNSYLVANIA RAILROAD, LE 20 AVRIL PROCHAIN

Service spécial de l'Action Catholique Philadelphie, 16. — La réduction de salaires des 200,000 employés de "Pennsylvania Railroad", entrera en vigueur le 20 avril à moins que les représentants des ouvriers en appellent au bureau du Travail à Chicago.

Les gérants de cinq divisions de ce chemin de fer se préparent pour une série de 10 conférences après lesquelles les ouvriers seront notifiés du pourcentage de la réduction laquelle est jugée nécessaire pour diminuer les dépenses. Les conférences auront lieu à Pittsburg et commenceront le 30 Mars.

L'AIDE A STE-ANNE

SAINT-VALLEUR, BELLECHASSE, \$1,320.00

St-Valleur, 16. — Notre population paroissiale a été heureuse de se joindre au mouvement de sympathie en faveur des sinistrés de la Péninsule. L'exemple si touchant qui surgit de toutes parts ne pouvait que produire d'heureux fruits.

De toutes les régions de l'archidiocèse arrivent des témoignages d'appréciation patriotique qui ne peuvent faire qu'émouvoir profondément ceux qui en sont les témoins assidus. On ne saurait vraiment trop admirer les beaux gestes auxquels a donné lieu la campagne de l'Aide à Ste-Anne depuis quelques semaines. Rarement notre peuple n'a été témoin d'un spectacle de générosité aussi grand et aussi général. Il faut sans doute le reconnaître, il y a eu dans le beau geste de l'Aide à Ste-Anne, un lieu de croix que l'objectif nécessaire sera atteint au point d'atteindre le plus possible les lourdes et irréparables pertes. S'il y a un désastre on aura évité une catastrophe en apportant avec empressement les secours attendus.

La paroisse de St-Valleur apporte donc sa quote-part et elle est heureuse, tout à fait heureuse, d'apporter son contingent à ce beau geste. Deux d'entre eux qui tiennent la défensive et l'offensive contre le malheur du 15 décembre dernier. Les paroissiens de St-Valleur, grâce à la bienveillance de M. l'abbé Rager, curé de la paroisse, ont versé au délégué-visiteur de l'Aide à Ste-Anne, l'abbé Arthur Beaudoin, directeur du collège, la jolie somme de \$1,320.00.

SAINT-PASCAL, KAMOURASKA \$4,500.00

St-Pascal, 16. — On avait bien jusqu'ici des nouvelles d'à peu près toutes les paroisses du comté de Kamouraska concernant la campagne de souscription en faveur de l'Aide à Ste-Anne, mais St-Pascal n'avait pas encore donné des nouvelles. C'est d'aujourd'hui qu'il nous a fait complet. Car en toute saison comme, en toute circonstance tout est difficilement complet dans le comté de Kamouraska si St-Pascal est muet.

Mais voilà que St-Pascal élève la voix, sa voix toujours éloquent, comme la voix de ses grandes majorités. L'époque de certaines campagnes électorales à autrefois ou de notre époque, la voix de ses chiffres triomphants pour les uns et accablants pour les autres, mais cette fois ce sont des chiffres à la fois pacifiques et consolants pour tous et qui proclament bien haut l'appréciation que les paroissiens de St-Pascal font du rôle social, intellectuel et moral qui assurément l'a prés d'un siècle dans la région du bas du fleuve et même dans toute la province, le grand collège de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est M. l'abbé Léonce Vézina, curé de St-Ludger de la Rivière-du-Loup, qui a été le missionnaire du comté de l'Aide à Ste-Anne. Il s'est acquitté de sa tâche avec un dévouement de haute inspiration et il a été accueilli avec une sympathie profonde. M. l'abbé Athanasie Landais, curé de la paroisse, a fait d'abord une généreuse souscription de \$1,000.00 et ses paroissiens n'ont pas manqué de suivre un si louable exemple puisque le montant de la souscription est de \$4,500.00.

St-Leon de Standon, DOULCHESTER, \$1,900.00

Standon, 16. — Son Eminence le Cardinal avait cent fois raison d'écrire à ses diocésains : "La cause est gagnée. Qui donc ne ferait pas sa large part?"

La paroisse de Standon a entendu de l'appel ému de Son Eminence elle a fait sa large part. Les riches n'y sont pas nombreux, mais par contre, que de bons cœurs! Entraînés par le noble exemple de leurs dévoués pasteurs, ils ont, dimanche et lundi derniers, donné avec un empressement qui double leur générosité, la jolie somme de \$1,900.00.

Vraiment notre peuple est d'une charité admirable. Le malheur l'émeut profondément et la foi le pousse à donner sans compter à Celui qui donne sans mesure. Merci à Standon! Merci à ses pasteurs! Merci à tous les généreux souscripteurs parmi lesquels il nous fait plaisir de mentionner M. Jos. Giguère dont la souscription s'élève à \$100.00.

DECES

LETOURNEAU. — A Québec, le 14 mars 1921, est décédé, à l'âge de 50 ans, M. Edmond Letourneau, époux de Marie-Claude Proulx, fils de M. et Mme Letourneau, conducteur de mailles et de Madame Napion Martineau, de Seattle, Wash. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à 10 heures à Montigny, après l'arrivée du train de Québec.

Le départ de la maison mortuaire, No. 16 rue St-Famille à 7 heures, jeudi matin, pour la traversée de Québec par l'Express des Courriers à Montigny, à 8-20 heures.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Les personnes qui assisteront au service pourront revenir à Québec par l'Express des Courriers à Montigny, à midi et trente.

Les délégués félicitent ces députés et les prient de croire à leur plus sincère reconnaissance. Les députés Paquet et Madden en visite au Conseil hier soir ont félicité le Président Hébert de sa brillante conduite à la Chambre pour défendre les intérêts des ouvriers et ont exprimé leur espoir que les unions doivent avoir grande confiance.

M. l'abbé Delisle a remercié les députés de leur bon travail et à vous, dit-il, d'opérer l'Union des classes par la justice et d'adoucir le sort des travailleurs en leur procurant tous les avantages possibles.

Le délégué Pin a profité de la circonstance pour offrir au député Madden, au nom des ouvriers des félicitations sincères à l'occasion de sa nomination au poste distingué de Chevalier de St-Grégoire le Grand.

La séance a pris fin vers 11 heures après la lecture des communications, dont l'une annonçait la célébration du 50ème anniversaire de la fondation de l'Union catholique des imprimeurs et Relieurs de Québec le 24 avril prochain.

Services Anniversaires

BÉDARD. — Le service anniversaire de Melle Germaine Bédard sera chanté le 17 mars à 8-45 heures, en l'église de la Basilique.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 14 m 3 fs.

PERSONNEL

M. Lepage, commerçant de Senneville, Abitibi, est de passage en ville, et se retire au Clarendon.

notre Gouvernement de traiter généreusement ses employés. Si Messieurs les Ministres croient que plusieurs d'entre nous, pour cause d'indifférence ou de négligence coupables dans l'exécution de leurs devoirs, ne sont pas dignes de cette gratification nous n'insistons pas à ce qu'ils participent aux avantages que méritent les fidèles serviteurs. Ce n'est pas, il nous semble, une raison de priver les bons, mais plutôt une excellente occasion de faire une distinction qui servirait de leçon dans l'avenir.

De grâce, laissez-voilà toucher par la triste situation dans laquelle se trouvent plusieurs centaines de fonctionnaires qui souffrent avec ceux qui en dépendent. Un grand nombre d'eux sortent difficilement du gouffre dans lequel les ont jetés des emprunts contractés à gros intérêts pour faire face aux besoins les plus pressants. Plusieurs se sont vus forcés d'engager leurs meubles pour acheter du charbon et assurer le prix d'un loyer toujours croissant.

Est-il raisonnable de nous faire attendre la vieillesse ou la mort avant de nous permettre de jouir des avantages que nous laissent entrevoir les réformes mentionnées dans le discours du Trône et dans le feuilleton de vendredi 4 courant, numéros 31 et 38. Nous apprécions ces bonnes dispositions du Gouvernement à notre égard mais pourquoi, en attendant ces deux tristes époques de la vie, ne pas nous accorder les avantages immédiats du remède temporaire que nous sollicitons.

C'est avec une reconnaissance anticipée que nous nous adressons une dernière fois à votre bienveillante attention et que nous nous souvenons.

LE BONUS DES FONCTIONNAIRES

LES FONCTIONNAIRES ECRIVENT ET DEMANDENT LEUR CONCOURS

Les membres de la Législature ont reçu hier la lettre suivante de la part de l'Association des fonctionnaires du gouvernement.

Quebec, 14 mars 1921

Honorable Monsieur

Voilà, s'il vous plaît, accueillir avec bienveillance cette nouvelle démarche de notre part. La réunion veut que la prorogation des chambres ait lieu dans quelques jours. Nous vous prions donc instamment de nous appuyer auprès du Gouvernement afin de le persuader de venir en aide à des centaines de fonctionnaires qui se trouvent, vu leurs faibles rémunérations, dans l'impossibilité de faire face aux exigences du coût de la vie. Les statistiques récemment publiées démontrent, hors de tout doute, que les choses absolument indispensables n'ont subi qu'une très légère diminution de prix que depuis le mois de novembre 1920. Et encore cette baisse n'affecte que quelques articles. Si vous le voulez vous pouvez facilement convaincre nos employeurs de la nécessité de nous accorder comme cadeau de Pâques au moins le même boni pour 1920 que celui de 1919.

Qu'ils veuillent bien prendre exemple sur le Gouvernement du Nouveau-Brunswick qui vient d'accorder le boni suivant pour l'année 1921 et six mois de l'année 1920 : 20% à ses employés recevant un salaire de \$1,500 ou moins; 15% à ceux recevant un salaire de \$1,500 à \$2,000 et 10% à ceux recevant un salaire de \$2,000 ou plus.

La situation financière de notre province, grâce à une sage et prévoyante administration, permet à

l'Association des Fonctionnaires du Gouvernement de Québec.

CUIRS ET PEaux

Cette semaine il n'y a rien de bien nouveau. Les manufactures de chaussures travaillent très peu. Quelques uns ont de l'ouvrage, à très grande majorité ne fait rien ou à peu près.

La Périculture OU L'ART D'ÉLEVER LES ENFANTS

ouvrage de 300 pages, publié récemment par l'École Ménagère de St-Pascal, se vend à la dite institution, ainsi qu'au Secrétariat des Oeuvres, 103 rue Sainte-Anne, Québec, 55 sous par la poste, 50 sous de main à main, et \$5.35 la douzaine sans frais de l'acheteur. 207 in.

MAISON D'ÉDUCATION

L'anglais enseigné par la poste. Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans lespace de 40 semaines. Établie il y a 12 ans. Revenir pour détails: MELLE BLANCHE FISHER, 1394 St-Louis, Québec. Dipl. 76 New-York. If au mal qu'il est les merc au 1 mai

Lots à bâtir

Sur le chemin Ste-Foy, chemin Belvédère, rue St-Cyrille, rue Desane, à conditions très faciles. S'adresser à A. G. Verret, 160 rue St-Jean, Québec

ON DEMANDE

FILLE. — On demande une jeune fille pour faire le ménage d'un appartement, qui pourrait retourner chez elle après 40 semaines. S'adresser au No. 10 rue Ste-Famille. 16-17.

AVIS

RE-SUCCESSION A. J. NADIAU. — Toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de feu Arthur-Joseph Nadiau, et toutes celles ayant des dettes échues, sont priées de s'adresser à HILAIRE PAVEL, Notaire, exécuteur-testamentaire, 54 rue du Fort, Québec. 15 m 12 fs.

Loi de faillite

AVIS AUX CREDANCIERS. Dans l'affaire de "Gazelle et Fortin Erg." Roland J. Gazelle, de Lévis, marchand de bois et Stanislas Wilfrid Fortin, de St-Henri de Lévis, faisant affaires ensemble sous la firme de Lévis, cultivateur et propriétaire de moulin, faillit sans affaire sous les noms de "Gazelle et Fortin Erg." Cédants autorisés.

AVIS est par les présentes donné que les noms de Roland J. Gazelle et Stanislas Wilfrid Fortin, tous deux de St-Henri de Lévis, faisant affaires ensemble sous la firme de Lévis, cultivateur et propriétaire de moulin, faillit sans affaire sous les noms de "Gazelle et Fortin Erg." ont été déposés au Greffe de la Cour de Québec, le 15 mars 1921, conformément à l'article 1002 du Code de Commerce. Pour plus de détails, voir le numéro 31 du feuilleton de mardi 15 mars à 11 heures a. m.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, le titre de votre réclamation doit être produit entre nos mains avant l'assemblée. Les procurations qui seront employées à cette assemblée, devront être produites entre nos mains avant la dite assemblée.

ET DE PLUS, prenez avis que si vous avez une réclamation contre les cédants autorisés pour laquelle vous n'avez pas l'ordre de votre réclamation, vous devez produire votre réclamation d'ici le 15 mars prochain, sous peine de perdre le bénéfice du paragraphe 8 de l'article 1002 du Code de Commerce. Les réclames doivent être déposées au Greffe de la Cour de Québec, le 15 mars 1921.

ASSOCIATION DE L'ADORATION PERPETUELLE POUR L'ARCHIDIOCESE DE QUEBEC

Demain, jeudi, le 17 mars, un service, recommandé par l'Association de l'Adoration Perpétuelle, sera chanté à 7 heures, dans le sanctuaire du T. S. Sacrement, 189 Grande Allée, pour le repos de l'âme de Melle Marie-Marguerite Brousseau, fille, bien-aimée de Monsieur le Président. Les membres de l'Association sont invités à y assister. LE SECRETAIRE

Bonne nouvelle

On nous informe que l'Union Chorale Gounod, déjà avantageusement connue dans notre paroisse, a décidé de donner prochainement deux grands concerts au bénéfice de l'église St-Roch. Les organisateurs voudraient que le résultat financier de ces concerts dépassât encore, si possible, celui des concerts déjà donnés et qui ont fourni une aide très précieuse, grâce à l'encouragement reçu du public. Ces concerts qui auront lieu les 4 et 5 avril prochain, en la salle de la Garde Champlain, seront accompagnés de sol de violon, chansons celtiques, etc. Les cartes seront mises en vente dans quelques jours.

Orgues à Anches "ESTEY" Pour églises, chapelles, couvents et collèges.

Les meilleures, fabriquées à Battelboro, Vermont, par une maison de 75 années d'expérience. Catalogue sur demande.

LINDSAY 201-208 rue St-Jean QUEBEC